

AMCC+

ALLIANCE MONDIALE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Financé par
l'Union européenne



Approches innovantes et efficaces pour l'adaptation au changement climatique et autres priorités de l'Accord de Paris

Commission européenne

© Union européenne 2018. La reproduction est autorisée moyennant mention de la source.

Direction Générale Coopération internationale et développement
Rue de la Loi 41, B-1049 Bruxelles,

Publié par la Direction Générale Coopération internationale et développement
Imprimé au Royaume-Uni, 2018



Le contenu de cette publication ne représente pas nécessairement la position ou l'opinion officielle de la Commission européenne. Ni la Commission européenne ni aucune autre personne agissant en son nom n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans la présente publication.

Crédits illustration :

Couverture et dos : © AMCC+ UE 2017–2018, photo au dos de Kosta Pavlowitch

Approches innovantes et efficaces pour l'adaptation au changement climatique et autres priorités de l'Accord de Paris

Cette édition du *Journal AMCC+* sur les « Approches innovantes et efficaces pour l'adaptation au changement climatique et autres priorités de l'Accord de Paris » est disponible à l'adresse www.gcca.eu.

ISBN: 978-92-79-80278-2

Sites Internet connexes :

<http://www.gcca.eu>

<https://europa.eu/capacity4dev/gcca-community>

<http://ec.europa.eu/europeaid>

http://ec.europa.eu/clima/news/index_fr

Publications connexes de l'UE :

Promouvoir un climat pour le changement: l'UE et les pays en développement main dans la main, Union européenne, 2015

De l'action locale à l'appui budgétaire lié au changement climatique : L'expérience de l'Alliance mondiale contre le changement climatique+, Union européenne, 2014

Des stratégies intégrées de lutte contre le changement climatique à l'efficacité des financements liés au climat : L'expérience de l'Alliance mondiale contre le changement climatique, Union européenne, 2013

European Union Climate Funding for Developing Countries in 2013, Union européenne, 2013

Ouvrir la voie à un développement compatible avec le climat : L'expérience de l'Alliance mondiale contre le changement climatique, Union européenne, 2012

European Union fast start funding for developing countries, 2010-2012 Report, Union européenne, 2012

Supporting a climate for change 2012: the EU and developing countries working together - 2011, Union européenne, 2011

Recourir à des approches innovantes et efficaces pour aider les pays en développement à faire face au changement climatique, Union européenne, 2011

Imprimé au Royaume-Uni, novembre 2018

Imprimé sur papier FSC 100 % recyclé

Garanties de l'imprimeur

100 % sans eau

100 % sans alcool ni substitut

100 % neutre en termes d'émissions de carbone

100 % énergie renouvelable

100 % encres à base d'huile végétale





Les cultures résistant à la sécheresse, comme ces plants de maïs sur l'île de La Digue, aux Seychelles, sont un moyen de renforcer la résilience au changement climatique. Les Seychelles, comme d'autres petits États insulaires en développement de l'océan Indien, sont particulièrement vulnérables aux conditions climatiques extrêmes.

Restauration de l'écosystème entrepris par L'AMCC+ au Timor-Leste.



REMERCIEMENTS

Cette publication a pu être réalisée grâce au soutien et aux contributions de nombreux partenaires, organisations et personnes. L'initiative phare de l'Alliance mondiale contre le changement climatique+ (AMCC+) souhaite remercier toutes les personnes qui ont participé à ces efforts.

Nous sommes très reconnaissants envers nos collègues qui travaillent avec l'AMCC+ dans les délégations de l'Union européenne et envers nos partenaires dans le monde entier :

Karine Olislagers, responsable de la coopération, délégation de l'Union européenne en Inde et pour le Bhoutan

Passang Dorji, coordinateur de programme, division de la coopération au développement, BNB (Bonheur National Brut)

Nima Phuntsho Sherpa, planificateur assistant/coordonateur du programme AMCC de l'UE, ministère de l'Agriculture et des Forêts

David Jackson, directeur de LoCAL, FENU

Sophie De Coninck, gestionnaire de programme - LoCAL (Afrique), Facilité pour le financement local de l'adaptation aux changements climatiques (LoCAL), Fonds d'équipement des Nations Unies

Fakri Karim, gestionnaire de programme mondial - LoCAL, Fonds d'équipement des Nations Unies

Moussa Bouda Maja Chardi, Chargé de Programmes, Délégation de l'Union européenne au Niger

Paolo Toselli, gestionnaire de projet de développement rural, délégation de l'Union européenne, Timor-Leste

Kennedy Igbokwe, gestionnaire de projet, Alliance mondiale contre le changement climatique, FAO, Ouganda

Virginie Le Masson, chargée de recherche en développement social / climat et environnement Overseas Development Institut, Royaume-Uni

Michael Farrelly, gestionnaire de programme, Tanzania Organic Agriculture Movement, projet ECOACT (AMCC), Tanzanie

Valentina Savo, chercheuse post-doctorale, Université Simon Fraser, Canada

Dimitri Xanthoulis, Professeur honoraire Expert Agronome & Génie sanitaire, Consultant projet AMCC Djibouti

Silvia Ceppi, conseillère scientifique, Istituto Oikos, bureau de Tanzanie

Gillian Cambers, gestionnaire de projet et Titilia Rabuatoka, assistante de liaison, projet Petits États insulaires du Pacifique de l'AMCC, Communauté du Pacifique, Suva, Îles Fidji

Andrew Maskrey, responsable de la section Connaissance des risques, Nations Unies, bureau de réduction des risques de catastrophe (UNISDR)

Tim Clarke, Global EcoVillage Network (GEN)

Kit Vaughan, directeur du Réseau Pauvreté, Environnement et Changement climatique de CARE International

Vimi Dookhun, maître de conférence, Université de Maurice

Hartmut Behrend, directeur de projet, GIZ, Mali

Getnet Amare Sahilu, mobilisation des ressources en Éthiopie, chef de la direction Suivi et évaluation de projet (CRGE), ministère de l'Environnement, de la Forêt et du Changement climatique, Éthiopie

Tefera Tadesse Genet, chef de la direction Mobilisation des ressources naturelles, ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles, Éthiopie

Keshav C Das, conseiller principal Climat et énergie, SNV, Éthiopie

Teriessa Jalleta, équipe Développement rural, écologisation et sécurité alimentaire, Délégation de l'Union européenne en Éthiopie.

Nous adressons tous nos remerciements à nos collègues de la direction générale de la Coopération internationale et développement de la Commission européenne (EuropeAid) :

Felice Zaccheo, chef de l'unité « Énergie durable et changement climatique »

Étienne Coyette, chef du secteur Changement climatique de l'unité « Énergie durable et changement climatique »

Tanith Bello, gestionnaire de programme de l'Alliance mondiale contre le changement climatique+ (AMCC+), secteur Changement climatique de l'unité « Énergie durable et changement climatique ».

Le chef de mission de la facilité d'appui de l'AMCC+, Christophe Legrand, a coordonné les travaux de Leonardo Massai, Peter Brinn, Raffaella Sardi, Geraldo Carreiro, Catherine Paul, Guido Corno et Natalia Reiter, qui ont conjointement rédigé ce rapport.

Merci aussi à Sarah Greaney, réviseuse et à Vanessa Green, conceptrice chez The Urban Ant.

PRÉFACE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA DG DEVCO

L'AMCC+ : partager des connaissances pour renforcer le dialogue et la coopération en matière de lutte contre le changement climatique.

Le changement climatique compte parmi les principales menaces du 21^e siècle pesant sur notre planète. C'est particulièrement vrai pour les communautés les plus vulnérables : il met en péril l'accès à la nourriture et à l'eau potable, augmente l'exposition aux catastrophes naturelles, plonge des milliards de personnes dans la maladie, aggrave l'instabilité et est l'une des causes profondes des déplacements de population. Le changement climatique exacerbe la pauvreté et peut réduire à néant tous les efforts de développement accomplis au cours des dernières décennies.

L'UE joue un rôle de premier plan dans la lutte contre le changement climatique et, au moment de l'impression de cette publication, l'Alliance mondiale contre le changement climatique+ (AMCC+) fête ses 10 ans. En 2008, l'Union européenne lançait cette alliance avec les pays en développement les plus vulnérables au changement climatique, et le choix de cibler les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays les moins avancés (PMA) était novateur. Cette Alliance offrait une occasion de dialogue et de coopération concrète.

L'UE plaide sans relâche en faveur d'une prise en charge du changement climatique à l'échelle mondiale. Lorsque les dirigeants mondiaux ont signé l'Accord de Paris en 2015, lors de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), ils ont envoyé un message clair : le changement climatique peut s'avérer catastrophique et seuls des efforts communs ambitieux à l'échelle internationale permettront de contenir l'augmentation de la température mondiale de ce siècle bien en deçà de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels. Comme l'a souligné le président de la Commission européenne, Jean Claude Juncker, après la signature de l'Accord de Paris : « Aujourd'hui, en ce qui concerne le climat, l'Union européenne a transformé son ambition en action ».

Alors que l'Accord de Paris a marqué un tournant historique, les conférences suivantes de la CCNUCC nous ont rappelé les étapes techniques importantes qui doivent encore être définies pour assurer le succès de sa mise en œuvre. L'UE continuera à appuyer les stratégies nationales, afin de favoriser le développement durable et la résilience, de réduire les risques climatiques et de contribuer à la réduction des émissions – conformément aux Objectifs de développement durable (ODD).

Le changement climatique est considéré comme une préoccupation majeure par l'UE. L'Union et ses États membres sont dès lors devenus les premiers fournisseurs mondiaux de financements liés au climat. Entre 2014 et 2020, au moins 20 % du budget de l'UE (environ 180 milliards d'euros) seront affectés aux mesures de lutte contre le changement climatique, dont 14 milliards d'euros seront consacrés au développement durable et à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement.

Dans le cadre de l'Alliance mondiale contre le changement climatique+ (AMCC+), en particulier, les engagements financiers s'élèvent à 737,5 millions d'euros pour la période 2007–2020.

Le soutien de l'UE s'avère plus efficace lorsqu'il est plus proche des réalités. L'AMCC+ est l'un des mécanismes de l'UE visant à répondre aux défis mondiaux tout en mettant sur pied des programmes spécifiques à chaque région. Nous pouvons à juste titre nous targuer de figurer parmi les principales initiatives mondiales qui luttent contre le changement climatique, avec plus de 70 projets à l'échelle nationale, régionale et mondiale en Afrique, en Asie, dans les Caraïbes et dans le Pacifique.

Ce Journal témoigne de

notre action sur le terrain, de la capitalisation de l'expérience et de comment les communautés locales ont amélioré leurs conditions de vie en répondant aux urgences induites par le changement climatique.

C'est dans cet esprit que je vous invite à parcourir cette publication et vous encourage à chercher des idées et des solutions.

Stefano Manservigi
Directeur général
Coopération internationale
et développement
Commission européenne



Hilda Mbaruku Ayoub du village de Kizerui, productrice de poivre noir dans les montagnes de l'Usambara oriental ; projet de l'AMCC+ en Tanzanie.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	5
PRÉFACE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA DG DEVCO	6
TABLE DES MATIÈRES	8
LISTE DES ENCADRÉS.....	10
LISTE DES GRAPHIQUES.....	10
TABLE DES ACRONYMES	11
1 RÉSUMÉ ANALYTIQUE	12
2 LIER LES C(P)DN AUX AUTRES PROCESSUS POLITIQUES.....	14
2.1 COMPRÉHENSION ET MISE EN ŒUVRE DES C(P)DN.....	14
2.2 DÉFIS À VENIR	16
2.3 APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES C(P)DN	18
ÉTUDE DE CAS : RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET ÉCONOMIE VERTE EN ÉTHIOPIE.....	20
3 AMÉLIORATION DES BÉNÉFICES SOCIAUX TIRÉS DES POLITIQUES ET INTERVENTIONS RELATIVES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	23
3.1 IDENTIFICATION DES FACTEURS DE RÉUSSITE.....	23
3.2 ÉLIMINATION DES OBSTACLES	26
3.3 TRANSPOSITION À GRANDE ÉCHELLE DES BÉNÉFICES SOCIAUX	28
ÉTUDE DE CAS : RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES MÉNAGES RURAUX AU BHOUTAN	30

4	LIER L'INTÉGRATION DES PROBLÉMATIQUES DE GENRE, DE PAUVRETÉ ET DE CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	33
4.1	GENRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE : L'EXPÉRIENCE DE L'AMCC+	33
4.2	SURMONTER LES OBSTACLES LIÉS AU GENRE	34
4.3	AVANTAGES DE L'ACTION POUR LE CLIMAT FAVORABLE À L'ÉGALITÉ DES SEXES.....	35
4.4	RENFORCEMENT DE L'ATTENTION PORTÉE AU GENRE DANS LES INITIATIVES RELATIVES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	37
	ÉTUDE DE CAS : PLUS D'EAU, MOINS DE MARCHE.....	40
5	GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES.....	44
5.1	DÉFICIT DE FINANCEMENT DE LA RÉSILIENCE.....	44
5.2	DES PRISES DE DÉCISION SOLIDES, TENANT COMPTE DES RISQUES	47
5.3	VERS DES STRATÉGIES D'ADAPTATION PRATIQUE PARTICIPATIVES.....	49
5.4	APPUI À UNE MEILLEURE GESTION DES RISQUES	50
	ÉTUDE DE CAS : AIDER LES COMMUNAUTÉS DU TIMOR-LESTE À INVENTER LEUR PROPRE AVENIR.....	52
6	SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DE L'AMCC+	55
7	AGENDA POUR 2017-2020	57
7.1	APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS.....	58
7.2	CONTRIBUTION À L'AGENDA POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	58
7.3	RENFORCEMENT DES PARTENARIATS.....	59
7.4	STIMULER LA SENSIBILISATION ET LA GESTION DES CONNAISSANCES....	59
	RÉFÉRENCES	60

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1-1: Qu'est-ce que l'AMCC+ ?	12
Encadré 2-1: Intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification du développement.....	17
Encadré 2-2: Implication des gouvernements locaux dans l'action pour le climat grâce à des subventions basées sur les performances	19
Encadré 3-1: Une approche holistique pour augmenter les capacités d'adaptation des communautés agricoles	24
Encadré 3-2: Développement de qualifications certifiées en résilience climatique et énergie durable	25
Encadré 3-3: Obstacles de la transposition à plus grande échelle et à l'offre des bénéfices sociaux.....	27
Encadré 4-1: Assurer la participation active des femmes dans les interventions liées au changement climatique	34
Encadré 4-2: Avantages d'une action pour le climat favorable à l'égalité des sexes	36
Encadré 4-3: Analyse des C(P)DN du point de vue du genre	37
Encadré 4-4: Associer l'intégration du genre et les interventions sexospécifiques.....	38
Encadré 5-1: Stratégies d'adaptation les plus courantes dans les communautés centrées sur leur subsistance.....	46
Encadré 5-2: Une approche pratique de la conception de stratégies d'adaptation basées sur des faits	48
Encadré 5-3: Une approche aux avantages multiples : soutenir l'intégrité des moyens de subsistance et des écosystèmes.....	51

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2-1 : Cadres expliquant le volet relatif à l'adaptation des contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN) communiquées	15
--	----

TABLE DES ACRONYMES

ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique	FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
AMCC+	Alliance mondiale contre le changement climatique (Plus)	FVC	Fonds vert pour le climat
BEI	Banque européenne d'investissement	LoCAL	Facilité pour le financement local de l'adaptation aux changements climatiques
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	MAAN	Mesures d'atténuation appropriées au niveau national
CMCE	Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience	MDP	Mécanisme de développement propre
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe	MNV	Mesure, notification et vérification
COP	Conférence des Parties (à la CCNUCC)	ONU	Organisation des Nations Unies
C(P)DN	Contributions (prévues) déterminées au niveau national	PANA	Programmes d'action nationaux d'adaptation
CVEC	Caisse villageoise d'épargne et de crédit	PEID	Petits États insulaires en développement
DG DEVCO	Direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne	PMA	Pays les moins avancés
DG ECHO	Direction générale de la Commission européenne pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes	PNA	Plan national d'adaptation
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
EVRCC	Économie verte et résiliente aux changements climatiques	RME	Réseau mondial des écovillages
FED	Fonds européen de développement	RRC	Réduction des risques de catastrophe
		SDSE	Stratégies de développement sobre en émissions
		UNISDR	Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies

1 RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'initiative phare Alliance mondiale contre le changement climatique Plus (AMCC+) a permis d'acquérir une expérience pratique considérable et a aussi permis d'identifier un certain nombre de pratiques vertueuses et d'enseignements fondamentaux dans différents domaines liés au changement climatique tels que (i) la mise en œuvre des Contributions

(prévues) déterminées au niveau national C(P)DN; (ii) la génération de bénéfices sociaux tirés des actions relatives au changement climatique; (iii) l'association des questions liées au genre, à la pauvreté et au changement climatique; et (iv) la réduction des risques de catastrophe et la gestion du risque climatique. Les facteurs de réussite mentionnés dans

ce journal sont tirés d'une évaluation des interventions passées et présentes de l'AMCC+, ainsi que des discussions des groupes thématiques organisées lors de la Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience organisée par l'AMCC+ en 2016 (CMCE 2016).

Encadré 1-1 Qu'est-ce que l'AMCC+ ?

La nouvelle initiative phare de l'UE, l'Alliance mondiale contre le changement climatique Plus (AMCC+), a été créée en 2014, et succède à l'initiative de l'AMCC, dans le cadre du programme thématique Biens publics mondiaux et défis qui les accompagnent (BPMD) de l'Instrument de coopération au développement (ICD) de l'UE. L'AMCC+ continue d'apporter un appui aux pays les plus vulnérables au changement climatique — principalement les groupes des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement (PEID) — dans le prolongement des efforts entrepris lors de la première phase de l'initiative (2008–2013), en tenant compte des enseignements tirés et en adoptant une approche plus adaptée, plus ciblée aux besoins de ces pays.

Cette phase « Plus » du programme de l'AMCC se distingue par de nouvelles caractéristiques et orientations stratégiques dues à l'évolution des enjeux du développement, en particulier l'Accord de Paris conclu lors de la 21e Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (entré en vigueur le 4 novembre 2016) et le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Ses priorités, sa structure de gouvernance et son soutien opérationnel en vue de répondre aux besoins actuels et d'anticiper les besoins à venir en matière de changement climatique, ont été ajustés pour contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 adopté par les Nations Unies (en particulier l'Objectif 13 relatif au changement climatique) et à la prochaine mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN), conformément à l'Accord de Paris.

L'initiative phare de l'AMCC+ se concentre sur trois grands domaines prioritaires, à savoir :

- i. l'intégration du changement climatique dans les efforts de réduction de la pauvreté et de développement ;
- ii. le renforcement de la résilience aux stress et chocs liés au changement climatique (promotion de la réduction des risques de catastrophe/DDR) ; et
- iii. l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies sectorielles concrètes et intégrées d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique.

L'AMCC+ est articulée autour de deux piliers :

- i. le dialogue politique ; et
- ii. l'appui technique et financier à la mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation (PNA) et des politiques d'atténuation, tout en accordant davantage d'importance au rôle essentiel de la gestion des connaissances et de la communication que lors de la phase précédente.

L'AMCC+ et la CMCE 2016 ont donné lieu à de très nombreuses observations et recommandations qui contribueront à la mise en œuvre de l'AMCC+ dans les années à venir et pourront servir de repères pour d'autres initiatives liées au changement climatique. Les sujets suivants méritent une attention et une prise en compte particulières : (i) amélioration de l'efficacité de l'aide ; (ii) rapprochement entre projets, programmes et politiques ; (iii) appui au développement et à la gouvernance d'une politique du changement climatique ; (iv) amélioration de l'accès aux sciences, données et technologies climatiques ; (v) renforcement des capacités d'adaptation institutionnelles et individuelles ; (vi) renforcement de la gestion des connaissances ; et (vii) engagement de nouveaux acteurs et promotion des partenariats.

L'expérience des projets, programmes et autres initiatives de l'AMCC+ a permis de démontrer que tous les pays font face à des défis et obstacles communs lorsqu'ils traitent les sujets associés au changement climatique, abordés dans cette publication. Les principaux défis sont : l'accroissement de la sensibilisation et de l'appropriation des C(P)DN ; l'intégration des C(P)DN dans les politiques actuelles des pays ; la

prise de conscience insuffisante et des compétences nécessaires pour développer des projets favorables à l'égalité des sexes ; l'inégalité d'accès aux technologies et aux informations sur le climat entre les hommes et les femmes ; et la transposition à plus grande échelle des projets relatifs au changement climatique.

Compte tenu des synergies entre adaptation, atténuation et développement, les actions actuelles et futures de l'AMCC+ contribuent directement à la réalisation donc des objectifs de développement durable (ODD). La plupart concernent le climat, mais d'autres incluent également l'ODD 1 – Pas de pauvreté ; l'ODD 2 – Faim « zéro » ; l'ODD 5 – Égalité entre les sexes ; l'ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable ; l'ODD 14 – Vie aquatique ; l'ODD 15 – Vie terrestre ; et l'ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs.

L'initiative AMCC+ a permis de recueillir avec succès les pratiques les plus efficaces en matière d'adaptation et d'atténuation, a passé en revue les exemples et stratégies de réponse au changement climatique les plus récents et tient compte de l'expérience acquise. Celle-ci servira à améliorer l'efficacité, la durabilité et les effets des activités de l'AMCC+

dans les années à venir. L'un des objectifs spécifiques de l'AMCC+ pour 2016 a consisté à poursuivre la promotion des partenariats techniques et stratégiques entre les différents acteurs. Les nombreux débats et échanges entre les 198 délégués à la conférence, représentant tous les groupes de parties prenantes de l'AMCC+ lors de la CMCE 2016, témoignent du succès des efforts entrepris.

Au-delà du résultat positif de cette conférence, l'AMCC+ poursuivra ses efforts pour encourager les partenariats et renforcer la coopération au niveau régional, entre les pays et les régions et entre les acteurs de l'UE, dans le cadre d'une communauté AMCC+ dynamique. Au cours de la prochaine période de mise en œuvre, (2017–2020), les activités seront particulièrement axées sur : (i) l'appui à la mise en œuvre de deux développements majeurs dans le paysage de la coopération internationale, soit l'Accord de Paris sur le changement climatique et l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable ; et (ii) le renforcement des partenariats et de la sensibilisation et de la gestion des connaissances, qui sont deux des missions principales de l'initiative.



Production de cresson sur l'île Maurice. Les fermiers qui cultivent ces parcelles disent que les pluies deviennent imprévisibles et que la saison sèche dure plus longtemps. Quand les cressonnières sont asséchées, le travail vient à manquer.

2 LIER LES C(P)DN AUX AUTRES PROCESSUS POLITIQUES

2.1 COMPRÉHENSION ET MISE EN ŒUVRE DES C(P)DN

L'entrée en vigueur historique de l'Accord de Paris¹ le 4 novembre 2016 implique une vision novatrice du changement climatique lancée par la COP21 en 2015. Les gouvernements partagent désormais l'obligation politique de tenir leur promesse de contenir l'augmentation de la température de la planète bien en deçà de 2°C. Les C(P)DN, qui représentent l'engagement de chaque pays dans l'action pour le climat, doivent à présent être traduites en mesures concrètes par toutes les Parties, avec un appui adéquat à leur mise en œuvre pour les pays en développement, notamment les PMA et les PEID.

Les pays vont devoir faire face à un défi majeur qui consistera à travailler sur la mise en œuvre des C(P)DN des processus existants en matière climatique, comme les programmes d'action nationaux d'adaptation (PANA), les plans d'action nationaux (PAN) et les communications nationales, mais aussi sur leurs stratégies nationales et sectorielles de développement et des divers agendas lancés en 2015. Ces derniers incluent l'Agenda 2030

pour le développement durable, la Conférence internationale sur le financement du développement d'Addis-Abeba et le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Le [graphique 2-1](#) illustre les cadres, politiques et stratégies relatifs au volet adaptation des C(P)DN ; le volet atténuation est, de la même manière, largement lié à un grand nombre de cadres, y compris les politiques et stratégies en matière d'énergie, de transport, d'urbanisme, d'agriculture, de foresterie et autres.

Le rapport de synthèse du secrétariat de la CCNUCC sur l'effet global des CPDN (CCNUCC, 2016), observe les tendances suivantes :

- les pays voient leur action pour le climat se transformer, passant de plans d'action de projets/programmes à des stratégies concrètes impliquant leur économie tout entière ;
- la notion de développement sobre en carbone et résilient aux changements climatiques

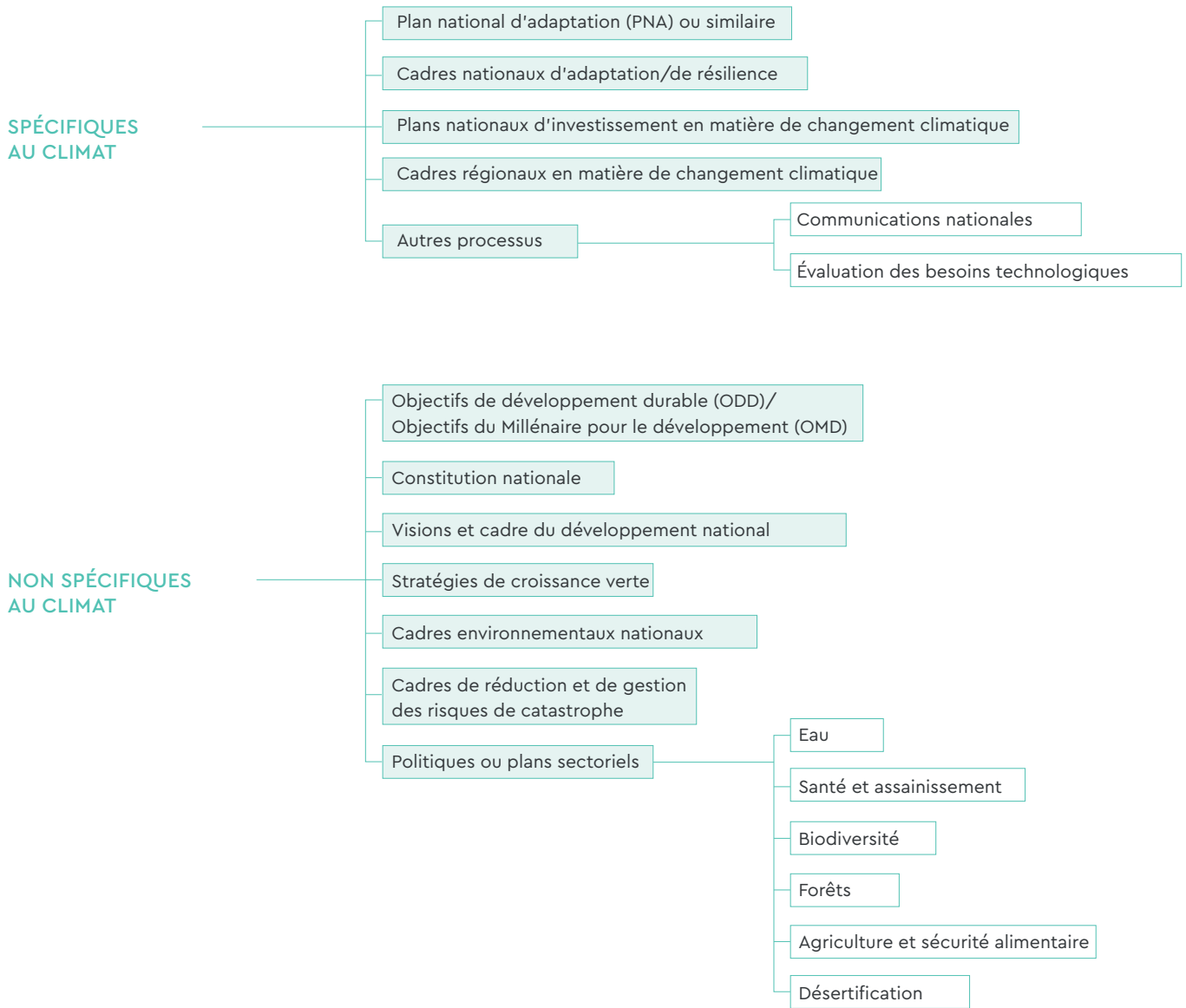
est introduite dans les stratégies nationales en matière de changement climatique et dans les agendas politiques ;

- la coopération multilatérale en matière de lutte contre le changement climatique doit être renforcée.

En pratique toutefois, de nombreux pays essaient encore de comprendre les implications de l'Accord de Paris et des C(P)DN sur leur développement, et de déterminer comment ils vont mettre en œuvre leurs C(P)DN. Il s'agit là d'un processus nouveau, pour lequel il n'existe pas de modèle. Chaque pays devra définir l'approche la plus adaptée selon son histoire et ses traditions politiques, son contexte national et ses capacités, en se basant sur ses réalisations antérieures, telles que la préparation et la mise en œuvre des projets du Mécanisme de développement propre (MDP), des MAAN, PAN(A), etc., mais aussi en trouvant de nouvelles manières de relever les défis de l'action à l'échelle de l'économie dans son ensemble.

¹ Un résumé des éléments clés de l'Accord de Paris est disponible sur le site Internet de la Commission européenne, http://ec.europa.eu/clima/policies/international/negotiations/paris/index_fr.htm.

GRAPHIQUE 2-1 : CADRES EXPLIQUANT LE VOLET RELATIF À L'ADAPTATION DES CONTRIBUTIONS PRÉVUES DÉTERMINÉES AU NIVEAU NATIONAL C(P)DN COMMUNIQUÉES



Source : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), *Aggregate Effect of the Intended Nationally Determined Contributions: An Update* (CCNUCC, mai 2016).

2.2 DÉFIS À VENIR

L'expérience des projets, programmes et autres initiatives de l'AMCC(+) montre que tous les pays font face à des défis et obstacles communs en matière de planification et de mise en œuvre des C(P)DN et de leur rapprochement d'autres processus politiques. Les défis majeurs sont :

- **L'accroissement de la sensibilisation et de l'appropriation des C(P)DN** dans les différents services et niveaux gouvernementaux, au sein des parlements, de la société civile et parmi les acteurs du secteur privé. Cela implique de sensibiliser toutes les parties prenantes, y compris les acteurs locaux. Une participation globale est primordiale et implique d'inclure les communautés de base pour que les choses puissent avancer. Cette démarche est essentielle pour dépasser les obstacles culturels à l'adoption
- de nouvelles pratiques et techniques; cela implique de surmonter la tendance à écarter les communautés locales car ces partenaires sont susceptibles d'ajouter une valeur réelle aux processus de planification. Il est primordial de sensibiliser les gens à tous les niveaux par rapport à ce que les mesures d'adaptation et d'atténuation peuvent apporter à la réalisation des objectifs d'autres politiques. Cette sensibilisation peut aider à renverser l'idée selon laquelle « il y a des priorités plus urgentes à traiter que le changement climatique ».
- **L'intégration des C(P)DN** dans les stratégies de développement national et infranational, avec les processus de planification gérés par des services et entités multiples à chaque niveau. Cet aspect requiert une approche intersectorielle et
- multidisciplinaire de la planification et un changement de paradigme, écartant l'approche fondée sur des projets mal coordonnés qui prévaut encore dans de nombreux pays. L'expérience du Mali (voir [Encadré 2-1](#)) en est un exemple concret.
- **La traduction des objectifs généraux définis dans les C(P)DN en feuilles de route réalisables**, plans d'investissement et projets susceptibles d'attirer un appui financier tout en assurant une mise en œuvre tangible. L'évaluation des besoins financiers et techniques pour mettre en œuvre les C(P)DN et la définition d'une feuille de route représentent des processus exigeants, complexes et longs, qui nécessitent un renforcement des capacités institutionnelles et le développement de nouveaux types d'expertise.



Les ouvriers agricoles sur l'île de La Digue, aux Seychelles, s'occupent d'une plantation de maïs. Comme d'autres petits États insulaires en développement de l'océan Indien, les Seychelles sont particulièrement vulnérables aux conditions météorologiques extrêmes. Planter des cultures résistantes à la sécheresse est un moyen important de renforcer la résilience au changement climatique.

- **La hiérarchisation des priorités et l'organisation des réalisations**, y compris en matière structurelle, comme la mise à jour des cadres juridique et réglementaire et l'adoption de dispositifs institutionnels robustes. Au Mali, divers obstacles à la mise en œuvre des C(P)DN ont été identifiés comme la lenteur du processus de décentralisation (et son corollaire, le manque de financement disponible au niveau local), ainsi que la faiblesse du flux d'informations parvenant jusqu'aux communautés locales.
 - **La mobilisation de fonds** du budget national, des investisseurs privés et de sources d'appui internationales, y compris le Fonds vert pour le climat (FVC).
- Un accès insuffisant au financement et de faibles niveaux d'investissements privés sont aussi des problèmes critiques, notamment pour la transposition à plus grande échelle des approches concluantes. La méconnaissance des options et des processus de financement ; des mécanismes de gouvernance et des capacités de gestion médiocres ; l'insuffisance des incitations à l'investissement domestique et étranger, ainsi que la mauvaise coordination des interventions des donateurs, sont autant de facteurs qui contribuent à cette problématique. Une autre difficulté consiste à s'assurer que les financements disponibles parviennent jusqu'au niveau local.
- **La gestion des données et des informations** de manière à permettre et à faciliter la mise en œuvre des C(P)DN, la surveillance des résultats et l'identification et la diffusion des bonnes pratiques. Cependant, les éléments suivants représentent autant d'obstacles à la mise en œuvre des C(P)DN²: le manque de données fiables, l'absence de cadres cohérents permettant de collecter les données existantes sur le climat et l'action pour le climat, le manque de directives pratiques et les écarts de capacités dans le domaine du recueil et de la gestion des données, ainsi que l'Accord de Paris.

Encadré 2-1 Intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification du développement

Au Mali, les interventions financées par l'Allemagne soutiennent l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification du développement, aux niveaux national et local. Il s'agit notamment d'un effort pour répondre à la multiplication des projets liés au changement climatique financés par des donateurs, souvent très similaires dans leur contenu qui, néanmoins, ne parviennent pas à obtenir les effets attendus en termes de durabilité et d'économie, du fait d'un manque de coordination et d'ancrage dans des processus de planification nationaux. L'intégration devrait permettre d'offrir un cadre plus cohérent à la mise en œuvre des mesures d'adaptation, y compris le volet adaptation de la C(P)DN du Mali.

Au niveau national, l'intégration dans les politiques sectorielles et de planification du développement de la politique et de la stratégie en matière de changement climatique – notamment dans leur volet adaptation – fait l'objet d'un appui (développé avec le soutien de l'AMCC). Cet appui s'accompagne d'une large gamme de mesures de soutien, par exemple : le renforcement des capacités à destination des décideurs et administrateurs politiques ; l'appui au processus de PNA ; l'établissement de bases de données et d'un système de suivi de l'adaptation ; l'aide aux demandes auprès de sources de financement nationales et internationales et d'investissement du secteur privé dans les technologies d'adaptation et d'atténuation ; et l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la procédure d'évaluation de l'impact environnemental.

Aux niveaux local et régional (infranational), le processus d'intégration commence par une analyse de la vulnérabilité, afin d'identifier et de sélectionner les domaines les plus fragiles. L'outil de protection contre les effets du changement climatique validé par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) est ensuite utilisé pour soutenir l'intégration de l'adaptation dans les plans de développement locaux. Le processus débute par la sensibilisation aux effets attendus du changement climatique et aux mesures d'adaptation possibles ; il se poursuit avec la sélection participative et la hiérarchisation des priorités des mesures. Un appui est ensuite proposé afin de mettre en œuvre les mesures les plus importantes. Dans ce cas également, le processus s'accompagne du renforcement des capacités des décideurs et organes administratifs locaux et régionaux.

Source : AEDD et GIZ (2016) « Mesures et instruments innovants pour l'adaptation au changement climatique au Mali ». Présentation réalisée lors de la CMCE 2016.

² La COP22 de Marrakech a formellement lancé la discussion sur les processus opérationnels de l'Accord de Paris qui restent à définir, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du « cadre de transparence accrue pour l'action et l'appui » – y compris les procédures et lignes directrices pour suivre l'avancement dans la réalisation des CPDN et des actions d'adaptation, ainsi que pour l'appui en matière financière, de transfert de technologies et de renforcement des capacités fourni aux pays en développement.

2.3 APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES C(P)DN

L'analyse du contexte, des difficultés, des obstacles et des enseignements à tirer en matière de mise en œuvre des CDN, effectuée avant et pendant la CMCE 2016 de l'AMCC+, fournit des indications sur les éléments nécessaires pour rendre les C(P)DN plus solides et plus cohérentes avec les objectifs et les situations nationales, encourager leur exécution et pour soutenir les PEID et les PMA dans leurs efforts en ce sens.

Dans un premier temps, il est essentiel pour réussir, de lier la mise en œuvre des C(P)DN aux autres processus de planification. De manière plus générale, il faudra donc veiller à intégrer le changement climatique dans les stratégies existantes (telles que la croissance économique nationale, les plans de développement et les stratégies sectorielles associées) en se basant sur les synergies manifestes avec les objectifs des autres politiques. La stratégie d'économie verte et résiliente au changement climatique (CRGE) de l'Éthiopie est un exemple de bonne pratique à cet égard (voir l'étude de cas à la fin de cette section). Le Bhoutan, le Tchad, le Lesotho et l'Ouganda sont d'autres exemples de pays qui ont rapproché leurs C(P)DN de leurs politiques et processus de développement national. L'intégration de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets dans la planification du développement est essentielle pour accroître la capacité d'adaptation et la résilience des systèmes écologiques, économiques et sociaux, ainsi que pour créer des opportunités de transition vers des économies à faible émission de carbone et plus écologiques.

Par la promotion de l'alignement avec les stratégies de développement des pays et le recours aux institutions et systèmes gouvernementaux nationaux, **l'évolution d'une approche par projet à une approche programmatique** et à un soutien budgétaire peut encourager ce processus essentiel d'intégration tout en améliorant les effets et la durabilité de l'AMCC+.

Pour parvenir à une approche plus intégrée, une amélioration de la **gouvernance du changement climatique** doit être encouragée, tout en reconnaissant la grande diversité des contextes et approches de mise en œuvre des C(P)DN. Pour cela, il convient notamment :

- D'aider les pays partenaires à mettre en place des **plateformes intergouvernementales** afin de gérer la réponse au changement climatique, en renforçant ainsi la coordination de l'action pour le climat et les capacités de hiérarchisation des priorités, de partage des informations et de gestion des données.
- **D'impliquer** les autorités nationales et locales, la société civile et le secteur privé dans les processus de décision et dans la mise en œuvre et le suivi des actions. L'Encadré 2-2 illustre une approche test réalisée pour impliquer les autorités locales dans l'action pour le climat.
- De faciliter le **dialogue politique** aux niveaux national et régional afin de créer des cadres politiques et réglementaires cohérents et soutiennent l'action et la coordination à l'échelle de l'économie dans son ensemble.

L'appui continu au **renforcement des capacités** est une autre priorité. Des besoins existent dans **de nombreux domaines**, y compris la climatologie, les MNV, l'estimation des coûts des mesures, l'analyse économique en appui de la hiérarchisation de la priorité des options, l'accès au financement de l'action climatique et son suivi, les technologies d'adaptation et d'atténuation, etc. La participation à l'intégration des processus de la CCNUCC et des C(P)DN dans des cadres et stratégies politiques cohérents et coordonnés exige aussi un renforcement des capacités **à tous les niveaux**, du national au local et jusqu'aux différentes communautés. Le fait d'assurer que les capacités mises en place restent de façon permanente pour les institutions destinataires, par exemple en pérennisant la présence d'un personnel formé et qualifié à long terme, constitue aussi une difficulté réelle.

Faciliter le partage des enseignements tirés peut sensiblement contribuer au renforcement des connaissances acquises et des capacités. Le partage des connaissances peut être appuyé par d'autres mesures, telles que: le développement ou le renforcement de cadres de suivi et de mesure des progrès réalisés, d'éva-

luation des résultats, de diffusion et de transposition à plus grande échelle des pratiques vertueuses et des technologies d'adaptation et d'atténuation et peut contribuer à appuyer cette démarche.

Le renforcement des capacités des PMA et des PEID **à accéder au financement** de l'action climatique pour la mise en œuvre des C(P)DN est également essentielle. Les approches possibles comprennent :

- l'amélioration du transfert de connaissances aux ministères des finances, notamment les possibilités associées au financement de l'action pour le climat et les sources possibles de financement en la matière.
- Le renforcement des systèmes et procédures budgétaires, y compris les mécanismes de transfert de ressources du niveau national au niveau local (voir Encadré 2-1).
- La création de possibilités d'accréditation auprès du FVC et du Fonds pour l'adaptation, mais aussi de l'élaboration de propositions de projets susceptibles d'être financés par ces fonds et d'autres sources de financement de l'action pour le climat.
- La promotion, l'expérimentation et la phase test de mise en œuvre de mécanismes susceptibles d'être adoptés à plus grande échelle afin de démontrer la viabilité technique et financière et d'attirer les financements (notamment des banques de développement et du secteur privé) afin d'intensifier les actions.
- Le renforcement de la capacité des pays partenaires à suivre, rapporter et évaluer les résultats.
- La création et l'activation d'un cadre d'investissement du secteur privé dans les actions d'adaptation et d'atténuation, par l'intermédiaire d'activités de sensibilisation, la mise en œuvre de processus de planification, l'adoption de cadres politiques et réglementaires clairs et l'offre de mesures incitatives économiques adéquates.

Encadré 2-2 Implication des gouvernements locaux dans l'action pour le climat grâce à des subventions basées sur les performances

La facilité pour le financement local de l'adaptation aux changements climatiques (LoCAL) du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) (<http://www.local-uncdf.org/>), cofinancée par l'AMCC, a développé une approche innovante d'appui à l'investissement dans l'adaptation au changement climatique au niveau local.

Il a été établi que les autorités locales des PMA sont au cœur de cette initiative et sont dès lors essentielles à l'identification des réponses d'adaptation au changement climatique qui répondent au mieux aux besoins locaux. Par ailleurs, ce sont elles qui ont la charge d'entreprendre les investissements de petite et moyenne dimensions nécessaires pour renforcer la résilience climatique, mais bien souvent, les ressources nécessaires leur manquent.

LoCAL a donc développé un mécanisme au niveau des pays, pour faire face à ce problème ayant pour objectifs d' :

- Accroître la sensibilisation et la réponse au changement climatique au niveau local.
- Intégrer l'adaptation au changement climatique dans les systèmes de planification et de budgétisation des autorités locales, de manière participative et en intégrant pleinement la notion de genre.
- Augmenter la quantité de financement disponible aux autorités locales pour l'adaptation au changement climatique.

LoCAL combine des subventions pour la résilience climatique basées sur les performances (SRCBP), qui assurent une programmation et une vérification des dépenses liées au changement climatique au niveau local, avec un appui technique et de renforcement des capacités. Ce mécanisme sert de valeur d'exemple pour susciter de nouveaux flux en faveur de l'adaptation locale, y compris des transferts fiscaux nationaux et des financements mondiaux liés au climat destinés aux autorités locales par l'intermédiaire de leurs gouvernements centraux. En effet, l'une des particularités de cette initiative est qu'elle utilise les systèmes de transferts fiscaux nationaux du gouvernement central vers les autorités locales (et contribue par la même occasion à les rendre plus solides et plus transparents).

Depuis 2011, LoCAL a versé 7 millions de dollars de subventions à 60 gouvernements locaux, touchant une population de plus de 4,5 millions de personnes à travers 11 pays d'Asie et d'Afrique. Les deux tiers des investissements réalisés jusqu'à présent concernent les secteurs de l'eau, des transports et de l'agriculture, le reste étant consacré à l'éducation, à la prévention des catastrophes et à leur préparation, à la coopération avec la société civile, à la santé, à la foresterie, à l'énergie et à la protection de l'environnement en général. Une fois la phase pilote terminée, l'objectif est la transposition à grande échelle au niveau national, ciblant plus de 350 millions de personnes dans ces 12 pays uniquement.

LoCAL a l'ambition de devenir un mécanisme standard et internationalement reconnu au niveau de chacun des pays, afin de canaliser les financements en matière d'adaptation climatique et d'accroître la résilience au niveau local. Elle pourrait notamment soutenir la mise en œuvre du volet adaptation des C(P)DN de façon totalement intégrée dans les processus locaux de planification du développement.

Source : Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), « Financing Local Adaptation through Performance-Based Grants » (présentation, Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience AMCC+, Bruxelles, Belgique, 12-14 septembre, 2016).

ÉTUDE DE CAS

RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET ÉCONOMIE VERTE EN ÉTHIOPIE

FICHE	
NOM DU PROJET	Économie verte et résiliente au changement climatique (CRGE)
REGION	Afrique
PAYS	Éthiopie
DOMAINE PRIORITAIRE DE L'AMCC+	Adaptation, développement sobre en carbone
SECTEUR	Agriculture, énergie, foresterie et financement lié au climat
SITE INTERNET	www.ethcrge.info/crge.php

Le projet Economie verte et résiliente au changement climatique (CRGE) est la vision qu'a le gouvernement éthiopien du développement de la nation dans le cadre du plan de croissance et de transformation de l'Éthiopie (GTP II). Conformément à la CRGE, l'Éthiopie a soumis sa Contribution prévue déterminée au niveau national (C(P)DN) à la CCNUCC avant la COP21. La C(P)DN limite ses émissions de gaz à effet de serre (GES) nettes en 2030 à 145 Mt d'équivalent CO₂ ou moins, avec la mise à disposition d'un financement et de mesures incitatives adéquates. Cela représenterait une réduction de 255 Mt d'équivalent CO₂ par rapport aux émissions envisagées en cas de maintien du statu quo en 2030, soit une réduction de 64 %.

OBJECTIFS DU PROJET

Le projet CRGE du gouvernement éthiopien adopte une approche à trois volets : une croissance économique moyenne durable de 11 % par an en termes réels ; la protection de cette croissance contre les effets néfastes du changement climatique et le renforcement de la résilience

climatique ; et enfin, la limitation des émissions liées à cette trajectoire de développement prévue en parvenant à une réduction de 64 % en 2030 par rapport ce qui serait attendu si le niveau des gaz à effet de serre n'est pas réduit.

FAITS ET CHIFFRES

Outre les autres données mises à disposition par le gouvernement éthiopien en ce qui concerne la planification établie pour l'économie du pays, les données les plus importantes à prendre en compte pour ce projet sont : (notamment en terme de statistiques, de nombre de personnes formées, d'études réalisées, etc)

- Cinq stratégies sectorielles de résilience climatique (Stratégies RC) développées (Agriculture, Forêts, Eau, Irrigation et Énergie).
- La stratégie CRGE vient compléter le plan de transformation de la croissance (GTP) en cours, qui vise à faire passer l'Éthiopie au statut de pays à revenu intermédiaire avant 2025, en doublant

le PIB par habitant (le PIB étant déjà passé de 351 dollars pour atteindre 698 dollars en 2015).

- La stratégie CRGE vise à augmenter le PIB jusqu'à 1 000 dollars par habitant en 2025.

PRINCIPALES RÉALISATIONS À CE JOUR

Depuis la mise en place de la CRGE, l'Éthiopie a soumis sa Contribution prévue déterminée au niveau national (C(P)DN) à la CCNUCC. En Éthiopie, les stratégies de RC montrent les avantages potentiels significatifs de « l'économie verte », en termes de sécurité alimentaire et énergétique et de meilleurs résultats en termes de développement.

Bien sûr, la mise en œuvre des stratégies de RC présente de nombreux avantages, dont l'amélioration de la santé publique grâce à une meilleure qualité de l'air et de l'eau, tout en faisant la promotion du développement économique rural en augmentant la fertilité du sol et la sécurité alimentaire.

Ces résultats montrent un retour sur investissement très positif qui favorise la croissance économique et la création d'emplois, ce qui donne une valeur ajoutée supplémentaire.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

La flexibilité d'esprit et d'action font partie des principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du projet de la CRGE et sont primordiaux pour sa réussite. Les outils stratégiques et de planification développés de façon ad hoc sont devenus des approches testées et éprouvées, axées sur la vulnérabilité et l'adaptation au niveau sectoriel.

Les lacunes qui persistent dans le travail de planification et dans la prévision de la mise en œuvre à long terme autour de la CRGE sont clairement liées à la mise en œuvre du GTP. Ces déficits concernent essentiellement le travail analytique et stratégique pour certains secteurs clés, dont l'industrie, le commerce, le développement urbain, les transports et la santé.

La pertinence des documents stratégiques de la CRGE par rapport au GTP et une macro-analyse complète conforme au cycle de planification et aux objectifs du GTP II peuvent désormais accompagner la planification sectorielle.

Les documents stratégiques de la CRGE concernant le GTP, ainsi qu'une macro-analyse complète conforme aux objectifs et au cycle de planification du GPTII peuvent à présent être considérés comme des références en matière de planification sectorielle.

Les systèmes de suivi et évaluation

S&E devront suivre les progrès de la CRGE au fil du temps, aux niveaux macro et sectoriel/régional, afin de réaliser un inventaire des initiatives et appuis existants autour de la CRGE.

Après une première phase d'apprentissage, la CRGE a compris où se situent les lacunes en matière de connaissance, mais aussi les besoins d'assistance technique systématique. La stratégie de la diplomatie climatique devrait désormais soutenir la mise en œuvre effective de la CRGE.

LA VOIE À SUIVRE

Alors que l'Éthiopie évolue progressivement vers une complexité économique plus importante qui va plus loin que l'agriculture en se lançant dans la création de valeur à travers la fabrication industrielle, il sera primordial de se concentrer sur son financement en mobilisant et en diversifiant ses sources.

Le dispositif CRGE est relativement récent et ses modalités opérationnelles se sont pour l'instant concentrées sur les projets, en se basant principalement sur les subventions de partenaires du développement. Les futurs mécanismes du dispositif CRGE auront un rôle essentiel à jouer dans la mobilisation et l'amélioration de la programmation des ressources et devront faire l'objet d'un appui afin de permettre une croissance future.

La stratégie d'économie verte et résiliente au changement climatique (CRGE) réunit la vision et la stratégie de l'Éthiopie en vue d'obtenir le statut de pays à revenu intermédiaire en 2025, tout en développant une économie verte.

Le docteur Tewolde Berhan Gebre Egziabher, conseiller du ministre de la Protection de l'environnement et des Forêts (ancien directeur général de l'autorité de protection de l'environnement), explique : « Les efforts de l'Éthiopie pour traduire la position commune de l'Afrique sur le changement climatique en plan réalisable au niveau national passent par une voie de développement marquée par l'économie verte résiliente au changement climatique. L'Éthiopie a choisi une voie qui va la transformer en pays à revenu intermédiaire et, parallèlement, réduire ses émissions de carbone, jusqu'à atteindre la neutralité carbone de l'économie en 2025. »

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Ministère de l'Environnement, de la Forêt et du Changement climatique (MEFCC)

Dispositif Économie verte et résiliente au changement climatique (dispositif CRGE)

Ministère des Finances et des Affaires économiques (MoFEC),

Ministère de l'Agriculture et de la Gestion des ressources naturelles

« Étant donné que la ville d'Addis-Abeba disposera dans les prochaines années d'un réseau de tramway électrique, le succès des taxis électriques comme mode de transport pourrait conduire à une expérience de transports urbains entièrement électriques dans la ville, ce qui contribuera grandement à l'ambition du gouvernement de bâtir une économie verte et résiliente au changement climatique. »



3 AMÉLIORATION DES BÉNÉFICES SOCIAUX TIRÉS DES POLITIQUES ET INTERVENTIONS RELATIVES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

3.1 IDENTIFICATION DES FACTEURS DE RÉUSSITE

Le changement climatique affecte des sociétés entières, mais ses effets et ses conséquences futures ne toucheront pas tout le monde de la même manière. Malgré une prise de conscience croissante et une augmentation de l'activité politique visant à répondre au changement climatique, une part importante de populations vulnérables, notamment dans les PMA et les PEID, reste menacée. En appliquant l'Accord de Paris, il est donc essentiel de s'efforcer d'accroître les bénéfices sociaux des interventions en matière de climat. Les bénéfices sociaux (à distinguer des bénéfices privés qui ne profitent qu'à un nombre limité d'individus) couvrent l'ensemble des bénéfices que la société peut tirer des politiques et interventions relatives au changement climatique, y compris en termes de développement et d'accroissement de la résilience générale des écosystèmes et des systèmes humains. Pour ce faire, il convient d'adopter des approches spécifiques, en veillant particulièrement à :

- atteindre les plus vulnérables ; et
- transposer à grande échelle les approches et interventions concluantes.

L'AMCC(+) a accumulé une expérience pratique considérable et identifié un certain nombre de bonnes pratiques et d'enseignements fondamentaux considérés comme pouvant apporter une contribution majeure et bénéfique, tout en augmentant la création de bénéfices sociaux. Les facteurs de réussite mentionnés ci-après sont tirés d'une évaluation des interventions passées et présentes de l'AMCC+, ainsi que des discussions des groupes thématiques organisées lors de la CMCE 2016.

La première observation, fondamentale, est l'efficacité des **approches complètes et intégrées** de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets, soutenues par de bons mécanismes de coordi-

nation. Étant donné la nature multiforme et transversale du changement climatique, adopter une perspective stratégique large pour la conception et la mise en œuvre des politiques et interventions est d'une importance critique. Cela implique d'employer des équipes pluridisciplinaires et de promouvoir les approches multisectorielles. L'**Encadré 3-1** décrit la façon dont une approche holistique, visant à améliorer la connaissance ainsi que les capacités institutionnelles, économiques et d'adaptation de l'écosystème, participe à l'adaptation durable au changement climatique en Ouganda.



Ces dernières années, du fait des changements des conditions météorologiques, le poivre noir a pu être cultivé à des altitudes plus élevées dans les montagnes de l'Usambara oriental ; projet de l'AMCC+ en Tanzanie.

Encadré 3-1 Une approche holistique pour augmenter les capacités d'adaptation des communautés agricoles

En **Ouganda**, la région désignée comme le « corridor bovin central », qui inclut les districts de Nakasongola, Nakaseke, Luweero, Kiboga, Mubende et Sembabule, est particulièrement vulnérable à la sécheresse et à la variabilité du climat. Avec l'appui de l'AMCC et de la Coopération technique belge, un projet a été mis en place pour renforcer les connaissances et les capacités d'adaptation des communautés agricoles, améliorer l'accès à l'eau pour le bétail et les cultures, et consolider la résilience des systèmes de production agricole.

Au début du projet, une évaluation participative des risques liés au changement climatique pour la communauté et une hiérarchisation des priorités ont été réalisées pour orienter les domaines d'intervention. L'évaluation a montré que les épisodes de sécheresse, la mauvaise fertilité du sol, l'érosion, les ravageurs de cultures et la rareté de l'eau étaient les risques les plus importants identifiés par les communautés ciblées. Les activités du projet ont donc été spécifiquement axées sur la réponse à apporter à ces risques, ce qui a contribué à renforcer l'appropriation et l'adoption des mesures proposées : une enquête a montré que le nombre de fermiers pratiquant les mesures d'adaptation avait doublé ou triplé dans les districts participants (plus de 90 % des parties concernées indiquant avoir bénéficié de l'adaptation).

Une approche intégrée a été adoptée pour renforcer parallèlement les différentes composantes des capacités d'adaptation (y compris les connaissances, les capacités institutionnelles et économiques – grâce à un soutien des moyens de subsistance) et les capacités de l'écosystème. Le projet a consisté, d'une part, à mettre en place des fermes-écoles de sensibilisation au climat, insistant sur la prise de conscience et la formation à différents niveaux et sur différents sujets, à travers un apprentissage en groupe. D'autre part, les villages ont renforcé leurs capacités de financement grâce à l'épargne et à des programmes de prêt. À ce jour, 756 fermes-écoles desservant 22 000 foyers ont été établies afin de tester et d'appliquer les mesures d'adaptation au changement climatique. Avec leur aide, 12 000 producteurs de café ont reçu les informations et conseils techniques appropriés pour rendre la production de café plus résiliente. De plus, le projet a soutenu la diversification des moyens de subsistance résilients au changement climatique (production de champignons, élevage de volailles et de porcs, potagers, etc.). Les foyers participants ont vu leurs revenus augmenter de 800 dollars par an en moyenne. Cela a, à son tour, permis d'améliorer la sécurité alimentaire et de réaliser des investissements dans de nouvelles mesures d'adaptation. Cent trente-deux associations villageoises d'épargne et de crédit ont aussi été créées ; 40 % des économies qu'elles ont collectées ont été investies dans l'adaptation.

Dans le domaine institutionnel, les fermes-écoles et les groupes d'épargne constituent des structures et dispositifs institutionnels ruraux plus solides, qui assurent aujourd'hui la promotion de la prise de décisions collective et participative. Cela a contribué à développer les capacités d'adaptation de la communauté et à améliorer les filets de sécurité informels.

Sur le plan écologique, une approche de gestion des bassins d'alimentation en eau, intégrée et basée sur la communauté, a été mise en œuvre. Afin de protéger les services rendus par les écosystèmes et les ressources naturelles, 521 hectares de plantations de bio-énergie et 615 hectares de cultures plus tolérantes à la sécheresse et de variétés de fourrage ont été mis en place. Cela a permis le développement durable de 100 petits réservoirs d'eau (30–35 m³), de quatre systèmes d'irrigation communautaires (6 000 m³) et de 15 réservoirs communautaires dans la vallée (10 000 m³).

Globalement, le projet a montré qu'apprendre à s'adapter de manière systématique peut avoir une influence positive sur la résilience et les capacités d'adaptation des communautés ; qu'augmenter le revenu et diversifier les moyens de subsistance permet aussi de réduire la vulnérabilité ; et que la gestion intégrée des bassins d'alimentation en eau offre des moyens durables d'améliorer la résilience climatique des systèmes terrestres et aquatiques.

L'investissement dans le **renforcement des capacités** est un autre facteur de réussite. Des efforts de développement des capacités sont nécessaires à différents niveaux et pour une grande diversité d'acteurs, y compris le gouvernement central, les

autorités infranationales et locales, les services techniques décentralisés, les associations communautaires et les organisations de la société civile. Pour être vraiment efficace, la formation au changement climatique doit être institutionnalisée.

L'Encadré 3-2 illustre les avantages du développement d'une formation formelle et de qualifications certifiées afin de soutenir l'acquisition durable des compétences requises pour concevoir et mettre en œuvre l'action pour le climat.

Encadré 3-2 Développement de qualifications certifiées en résilience climatique et énergie durable

Dans la région Pacifique, l'adaptation au changement climatique et la gestion des risques de catastrophe sont essentielles pour soutenir la résilience des communautés. La mise en place de systèmes d'énergie résilients au changement climatique et durables fait aussi partie des priorités régionales. Afin d'apporter un appui aux actions en la matière, les capacités doivent être développées dans des domaines comme l'évaluation des risques et de la vulnérabilité ; la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités d'adaptation ; la préparation, la réponse et la récupération en cas de catastrophe ; et les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Les compétences et qualifications associées sont nécessaires non seulement au niveau du gouvernement central, mais aussi au niveau des communautés.

Pour l'instant, toutefois, il n'existe aucune qualification formelle en lien avec la résilience climatique, à l'exception du niveau universitaire, qui n'est pas approprié pour la majorité des parties prenantes. Une grande part de la formation associée à l'adaptation au changement climatique est liée aux projets de développement et délivrée – généralement par des experts internationaux non résidents – sur une base ad hoc informelle. Cette approche n'est pas durable à tous les égards, notamment parce qu'elle n'offre pas de qualification certifiée et parce qu'elle ne contribue pas suffisamment à la création de capacités nationales et régionales de formation.

Le projet PacTVET, faisant partie du programme régional plus large intitulé Adaptation au changement climatique et énergie durable (ACSE) financé par le dixième FED, s'est penché sur la question. Une offre formelle et de qualité, d'éducation et de formation technique et professionnelle (TVET) a été développée sur l'adaptation au changement climatique, la réduction des risques de catastrophe et l'énergie durable. Ces qualifications seront reconnues dans l'ensemble de la région Pacifique grâce à la mise en place d'un mécanisme d'accréditation régional qui deviendra autonome après la fin du projet.

Afin d'assurer la pertinence des qualifications par rapport aux besoins, le projet collabore étroitement avec des organismes industriels tels que l'association des industries de l'énergie durable des îles du Pacifique et la fédération régionale des professionnels de la résilience pour le Pacifique. Des conseils consultatifs régionaux pour les normes industrielles ont été établis et se sont engagés dans le développement des qualifications régionales.

Le projet vise aussi à intégrer les connaissances traditionnelles et locales dans la gamme de compétences, en tenant compte des connaissances culturellement et localement appropriées dans les mesures « douces » et « dures » de protection des habitations et des infrastructures communautaires. Il vise aussi à améliorer la sécurité énergétique, ainsi que la sécurité de l'alimentation et de l'eau. L'intégration des connaissances locales offrira non seulement des voies d'adaptation localement et culturellement appropriées, mais permettra aussi aux communautés de mieux s'approprier les activités associées.

Source : S. Hemstock et al. « Approches innovantes et efficaces pour l'adaptation aux changements climatiques et autres priorités à la suite de l'accord de la COP21 via les systèmes formels d'EFTP » (présentation, Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience AMCC+, Bruxelles, Belgique, 12-14 septembre 2016)



Les femmes de Quelicai qui, avant cette initiative, avaient été exclues des dialogues au sein de la communauté, prennent aujourd'hui part à une session participative de l'analyse de la vulnérabilité climatique de la communauté organisée par l'équipe de l'AMCC.

Une participation et une appropriation véritables sont des facteurs qui sont cités de manière récurrente et qui contribuent à la durabilité des résultats obtenus. Les intervenants « tiers » (intervenants autres que les gouvernements centraux représentant les Parties à la CCNUCC), y compris des villes, d'autres autorités infranationales, des organisations de la société civile, le secteur privé et d'autres, ont un rôle à jouer dans la conception, l'offre et le suivi de solutions efficaces contre le changement climatique. La difficulté consiste à assurer une participation large et effective : trop souvent, les soi-disant « approches participatives » se réduisent à quelques démarches superficielles qui ne parviennent pas à inclure tous les acteurs ou à identifier toutes les vulnérabilités, tous les besoins et tous les intérêts concernés, au sein de sociétés et de communautés hétérogènes. L'appropriation implique de traiter la grande diversité des situations socioéconomiques et des besoins des différents groupes. Les approches ascendantes, complément indispensable aux activités descendantes initiées par les gouvernements centraux, exigent l'implication des autorités locales, des

organisations communautaires et des représentants des communautés. L'Encadré 3-1 montre comment une approche basée sur une participation efficace au niveau communautaire permet d'offrir une variété de bénéfices sociaux en Ouganda.

Les interventions qui soutiennent et sont en **adéquation avec des politiques et stratégies nationales claires** ont tendance à obtenir de meilleurs résultats (notamment en termes d'appropriation) et à présenter un meilleur potentiel de transposition à plus grande échelle. Un nombre croissant de pays dispose désormais de politiques et stratégies relatives au changement climatique au niveau national (qui peuvent être plus ou moins intégrées dans les stratégies de développement général). Cependant, il reste encore beaucoup de difficultés à surmonter en matière de planification et de mise en œuvre au niveau infranational. L'existence d'un groupe de mobilisation en faveur des politiques climatiques peut être un atout.

Les approches efficaces qui s'attaquent au défi du changement climatique exigent souvent un chan-

gement d'attitude, un passage du statu quo à l'adoption de nouvelles manières de faire les choses. Une prise de conscience accrue peut contribuer à ce changement. Le fait d'afficher des résultats visibles (en termes d'amélioration, de diversification et de résilience des moyens de subsistance, par exemple) peut s'avérer crucial. L'importance de l'engagement politique ne doit pas non plus être ignorée.

Les approches peu coûteuses et rentables, et celles qui s'avèrent **financièrement et économiquement durables**, sont aussi considérées comme particulièrement importantes dans la perspective d'une transposition à plus grande échelle. Les interventions qui offrent une adaptation maximale et d'autres bénéfices au coût le plus faible, ainsi que celles qui permettent d'augmenter les revenus et les moyens de subsistance, sont aussi celles qui sont le plus susceptibles d'être reproduites. L'étude de cas présentée à la fin de ce chapitre décrit comment l'AMCC+ soutient la fourniture de multiples bénéfices grâce à un appui budgétaire à l'adaptation au changement climatique dans le secteur des ressources naturelles renouvelables au Bhoutan, avec un réel potentiel de transposition à plus grande échelle. L'exemple de l'Encadré 3-1 montre aussi les avantages du soutien à la diversification des moyens de subsistance.

Ces facteurs de réussite doivent être gardés à l'esprit au moment d'élaborer des politiques et de concevoir des interventions visant à lutter contre le changement climatique, et ils doivent être encouragés par des mesures adéquates.

3.2 ÉLIMINATION DES OBSTACLES

L'expérience pratique de l'AMCC(+) dans la mise en œuvre d'une vaste gamme de projets et programmes, associée à l'expérience partagée par les participants à la CMCE 2016, a aussi aidé à repérer certains des obstacles à la réalisation des objec-

tifs et des bénéfices sociaux attendus des interventions de lutte contre le changement climatique, et à leur déploiement à plus grande échelle. Ces obstacles peuvent être classés en trois catégories : obstacles liés aux politiques et aux institutions ;

résistance au changement ; et obstacles financiers. L'Encadré 3-3 fournit des illustrations de la façon dont ces obstacles se matérialisent dans les pays partenaires de l'AMCC+.

Encadré 3-3 Obstacles à la transposition à plus grande échelle et à l'offre de bénéfices sociaux

OBSTACLES LIÉS AUX POLITIQUES ET AUX INSTITUTIONS

- En Ouganda, la politique nationale relative au changement climatique (NCCP) identifie clairement les priorités suivantes, qui constituent des obstacles institutionnels à la transposition à plus grande échelle des actions d'adaptation et d'atténuation : appui à la sensibilisation, échange d'informations, renforcement des capacités et transfert de technologies dans le cadre de la lutte contre le changement climatique ; et intégration des questions de changement climatique dans la planification, la prise de décision et les investissements dans tous les secteurs et pour tous les thèmes transsectoriels. Des structures institutionnelles rurales faibles et des capacités limitées aux niveaux national et des districts, en matière de mise en œuvre et de suivi des interventions liées au climat, entravent aussi l'identification, l'évaluation et la gestion des stratégies d'adaptation.
- Au Bhoutan, l'absence de capacités techniques suffisantes en matière de lutte contre le changement climatique (notamment dans des domaines tels que la modélisation des changements climatiques et des cultures) est aggravée par une mauvaise gestion des informations sur les changements climatiques (le pays ne dispose pour l'instant de centre de données capable de fournir un aperçu des effets du changement climatique sur le secteur des ressources naturelles renouvelables. Le programme de l'AMCC+ vise à soutenir la mise en place d'un tel centre). Une coordination transsectorielle médiocre de l'adaptation au changement climatique constitue aussi un frein à l'obtention de bénéfices sociaux. Le programme soutient le développement d'un centre de données.

RÉSISTANCE AU CHANGEMENT

- À Maurice, le projet *Paille en canne* vise à accroître l'utilisation de la biomasse en tant que source d'énergie pour alimenter les usines de canne à sucre et, ce faisant, à réduire la consommation de charbon, la pollution de l'air et les émissions de gaz à effet de serre associées. Toutefois, les services locaux de l'agriculture rechignent à soutenir l'abandon des pratiques de travail traditionnelles, car il existe des incertitudes sur les effets agronomiques à long terme de la récolte des déchets de canne pour la génération d'électricité. Les petits producteurs de sucre de canne sont aussi réticents à adopter ce nouveau processus, car le ramassage des déchets de canne est plus compliqué dans les champs récoltés à la main que dans ceux où la récolte est mécanisée, et cela pourrait les obliger à acquérir de nouveaux équipements.

OBSTACLES FINANCIERS

- Au Bhoutan, le programme de l'UE-AMCC se concentre uniquement sur quatre districts de l'est. Le ministère envisage d'étendre le programme d'adaptation au changement climatique dans les 20 districts. Cependant, il dispose de fonds limités.³
- En Ouganda, les faibles capacités d'adaptation économique dues à une forte exposition aux effets du changement climatique, limite l'accès aux foyers et la capacité à soutenir les stratégies d'adaptation.⁴
- À Maurice, la transposition à grande échelle du projet *Paille en canne* nécessitera de résoudre les difficultés financières afin que toutes les parties impliquées puissent en tirer des bénéfices visibles. Un financement doit être trouvé pour l'acquisition des nouveaux matériels permettant d'améliorer le processus industriel ; les producteurs de sucre de canne qui modifient leur façon de travailler pour fournir des déchets de canne aux usines de sucre doivent avoir la garantie de percevoir une rémunération appropriée ; et les usines de sucre qui remplacent le charbon par des déchets de canne pour générer une partie de leur électricité seront plus enclines à investir si elles peuvent bénéficier de tarifs garantis à long terme pour l'électricité produite – ce qui pourrait être facilité par la mise à jour du cadre législatif.

Face à ces obstacles, il existe des solutions et des réponses adaptées, qui soutiennent la réalisation et la transposition à grande échelle des

bénéfices sociaux dérivés de l'action pour le climat. C'est le sujet de la prochaine section.

³ Présentation de Nima Phuntsho Sherpa, ministère de l'Agriculture et de la Forêt, Bhoutan, (Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience de l'AMCC+, Bruxelles, Belgique, 12-14 septembre 2016).

⁴ Présentation de Kennedy N. Igbokwe, E. Zziwa, W. Nalyongo et J. Kobusinge, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Ouganda, (Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience de l'AMCC+, Bruxelles, Belgique, 12-14 septembre 2016).

3.3 TRANSPPOSITION À GRANDE ÉCHELLE DES BÉNÉFICES SOCIAUX

L'Accord de Paris mentionne clairement l'importance de traiter la question du contexte social dans la planification et la mise en œuvre des interventions en matière de climat. Certains éléments spécifiques de l'Accord font écho à l'expérience de l'AMCC(+) en ce qui concerne l'accroissement des bénéfices sociaux tirés des politiques et initiatives relatives au changement climatique. Pour atteindre les personnes les plus vulnérables, augmenter le nombre de bénéficiaires et accroître les bénéfices pour la société dans son ensemble, les interventions doivent se concentrer sur les facteurs de réussite identifiés dans la première partie de ce chapitre. De plus, les approches suivantes comportent des opportunités de transposition à grande échelle des bénéfices sociaux :

- **Suivre les progrès vers les objectifs à long terme grâce à un solide système de transparence et de responsabilité.** L'Accord de Paris met en exergue la transparence et la responsabilité. Le développement de systèmes de suivi et d'évaluation (S&E) crédibles, ainsi que de dispositifs de MNV,⁵ basés sur des indicateurs propres à chaque pays, sur des valeurs et références et sur des données fiables, est essentiel pour identifier les effets directs

et indirects du changement climatique, suivre et rapporter les progrès en matière d'adaptation et d'atténuation et procéder aux ajustements nécessaires. L'expérience de l'AMCC+ démontre de plus en plus le besoin de systèmes de S&E solides pour guider la gestion des interventions existantes et fournir des éléments fiables sur lesquels baser la transposition à grande échelle.

- **Renforcer la résilience aux effets du changement climatique.** Les approches intégrées devraient rapprocher l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe (RRC), notamment parce que 95 % des catastrophes naturelles enregistrées sont liées au climat⁶ ; ce point sera abordé en détail dans le chapitre cinq.

Les systèmes d'alerte précoce, la préparation à l'urgence, l'assurance contre les risques et le recours à la prévision et aux modèles climatiques afin d'éclairer l'évaluation des risques, contribuent tous à renforcer la résilience. L'Accord de Paris fait aussi référence au « renforcement de la résilience des systèmes socioéconomiques et écologiques, notamment par la

diversification économique et la gestion durable des ressources naturelles ». C'est l'approche adoptée dans les interventions de l'AMCC+, comme au Bhoutan (description dans l'étude de cas à la fin de ce chapitre) et en Ouganda (description dans l'Encadré 3-1).

- **Cibler les autorités infranationales et les niveaux de gouvernement local par des initiatives spécifiques.** Jusqu'à présent, les initiatives ciblant les niveaux de gouvernement central ont eu tendance à être prédominantes. Néanmoins, compte tenu de leur « proximité de l'action » et de leurs compétences croissantes dans un contexte de réformes de décentralisation, les autorités infranationales et locales ont un important rôle à jouer dans la mise en œuvre de l'adaptation et des mesures d'atténuation. L'Encadré 2-2 du chapitre précédent explique de quelle manière l'initiative LOCAL du FENU finance l'adaptation locale au moyen de subventions basées sur les performances.
- **Cibler et mobiliser les organisations de la société civile et les organisations communautaires.** Les plus vulnérables au changement climatique vivent dans un système complexe et interconnecté, aux prises avec un fort degré d'incertitude. Recueillir, documenter et partager les pratiques ; garantir l'accès à des informations opportunes ; encourager la mobilisation locale, le suivi et la planification, ne sont que quelques rôles que peuvent jouer les organisations communautaires et celles de la société civile, sont d'importants moyens de réponse à la complexité de la situation et d'amener toutes les personnes concernées à répondre et progresser vers la résilience des communautés. Renforcer leur rôle de planification, de mobilisation et d'exécution devra donc être une priorité.



Des habitants effectuent des vérifications sur les gabions, à la recherche de pierres détachées, dans le cadre de la maintenance d'un barrage, à Tahtay Maichew, Kebele.

⁵ S&E fait généralement référence à l'adaptation, et MNV, à l'atténuation.

⁶ Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR), 'Solutions et outils de gestion des risques en tant que réponse aux effets négatifs du changement climatique - Enseignements tirés du Rapport d'évaluation mondial des Nations Unies sur la Réduction des risques de catastrophe' (discours introductif du thème 4, Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience de l'AMCC+, Bruxelles, Belgique, 12-14 septembre 2016).

- **Mobiliser le secteur privé.** Les discussions sur l'engagement du secteur privé dans l'action pour le climat tournent généralement autour de la stimulation de l'investissement des grandes entreprises privées, afin de mobiliser des sommes plus importantes pour financer les actions. L'investissement privé à grande échelle, notamment dans les énergies et les transports sobres en carbone, peuvent en effet contribuer à accroître les bénéfices sociaux de l'action pour le climat. Les entrepreneurs communautaires ont aussi un rôle clé à jouer dans l'élaboration de solutions face au changement climatique. Ils sont par exemple, actifs dans la promotion et le déploiement de foyers de cuisson économes en combustible et d'installations solaires domestiques – générant ainsi des bénéfices pour les secteurs les plus pauvres et les plus vulnérables de la société. Les petits exploitants peuvent aussi générer des bénéfices en matière d'adaptation et d'atténuation en adoptant des technologies compatibles avec le climat, telles que l'agroforesterie ou d'autres techniques agroécologiques.
 - **Promouvoir l'adoption des connaissances et le savoir-faire locaux.** Dans le monde entier, les communautés locales ont développé des solutions pour affronter les changements et la variabilité du climat. Même si certaines ont pour résultat une « maladaptation », la plupart peuvent être utilement intégrées dans les réponses d'adaptation (voire d'atténuation). Cela encourage l'appropriation et facilite l'adoption de nouvelles techniques et pratiques.
- La CMCE 2016 a permis d'élaborer un ensemble de recommandations spécifiques à l'intention des donateurs lorsqu'ils évaluent et décident du financement des interventions et lorsqu'ils interagissent avec les gouvernements.
- **Allouer des budgets suffisants pour soutenir le fonctionnement des institutions dédiées au climat et la durabilité des initiatives existantes.** Trop souvent, l'appui des donateurs se concentre sur la mise en œuvre de projets spécifiques et de nouvelles initiatives à forte visibilité. Cependant, des ressources sont aussi nécessaires pour assurer le fonctionnement des institutions chargées de répondre au changement climatique et pour soutenir les initiatives existantes qui ont déjà fait leurs preuves. Si l'on peut faire valoir que la responsabilité du financement de telles dépenses revient principalement aux gouvernements nationaux, les donateurs ne doivent pas systématiquement refuser de contribuer. En matière climatique, l'offre de financement sous forme d'appui budgétaire est un bon moyen de permettre aux pays partenaires d'attribuer des ressources là où elles seront les plus utiles pour atteindre les objectifs convenus.
 - **Contribuer à transposer à plus grande échelle les projets concluants.** Il est assez simple de diffuser des solutions d'adaptation et d'atténuation financièrement rentables une fois que leurs résultats positifs ont pu être démontrés et documentés. Il est par contre plus difficile de mettre en œuvre des solutions économiquement viables qui sont plus axées sur la société dans son ensemble que sur les acteurs individuels, ou encore celles qui impliquent un investissement initial hors de portée des plus pauvres et qui exigent un soutien continu pour pouvoir être déployées à grande échelle. La transposition à plus grande échelle d'initiatives pilotes concluantes implique la disponibilité d'un financement, par exemple sous forme d'interventions de suivi ou d'appui budgétaire.
 - **Planifier les interventions en matière de changement climatique de façon à les aligner sur le calendrier du gouvernement.** Une planification précise sur le calendrier du gouvernement est indispensable pour la réussite de l'intégration des actions relatives au changement climatique dans les politiques et plans gouvernementaux.
 - **Investir dans l'appui à la mise en œuvre.** Pendant la mise en œuvre, un soutien technique peut être utile, par exemple lors de l'analyse des structures et mécanismes de gouvernance, en vue de leur amélioration ; lors de l'évaluation des besoins en formation et de la préparation ou de l'exécution d'un plan de développement des capacités ; ou lors de la gestion et de l'échange de connaissances. Compléter l'appui budgétaire par une assistance technique ciblée constitue une approche intéressante.
 - **Promouvoir la gestion interactive des connaissances.** Cela peut impliquer, par exemple l'organisation régulière d'ateliers à différents niveaux (communauté, national et régional) afin d'accroître la sensibilisation, de partager des connaissances et de suivre les incidences sociales ; la participation à des réseaux d'organisations et d'initiatives impliqués dans la gestion du changement climatique ; et des échanges avec d'autres réseaux de la société civile ou du secteur privé. Pendant les activités de gestion des connaissances et de sensibilisation, une attention particulière doit être portée à la préparation des documents et à la diffusion des informations dans des formats, langues et supports accessibles, en tenant compte du manque d'accès à Internet dans les zones reculées et parmi les populations pauvres.
 - **Partager les enseignements tirés des échecs.** Les études de cas ont tendance à se focaliser sur les modèles de réussite. Cependant, étudier les interventions et approches qui n'ont pas totalement produit les résultats attendus et en comprendre les raisons et les circonstances, peut s'avérer tout aussi utile pour assurer l'obtention rentable de bénéfices pour la société.

ÉTUDE DE CAS

RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES MÉNAGES RURAUX AU BHOUTAN

FICHE

NOM DU PROJET	Adaptation des ressources naturelles renouvelables au Bhoutan au changement climatique
RÉFÉRENCE CRIS	DCI-ENV/2013/330-784
REGION	Asie
PAYS	Bhoutan
DOMAINE PRIORITAIRE DE L'AMCC+	Adaptation, intégration
SECTEUR	Agriculture : développement global et réduction de la pauvreté
INSTRUMENTS DE FINANCEMENT	Appui budgétaire sectoriel

Le développement du petit royaume bouddhiste de l'Himalaya, le Bhoutan, est fortement dépendant de secteurs sensibles au climat tels que l'agriculture, l'énergie hydroélectrique et l'exploitation forestière. La fonte des glaciers himalayens augmente le risque d'inondations, ainsi que celui

de pénurie d'eau pendant la saison sèche. Les changements du régime de mousson se traduisent par des saisons des pluies plus courtes marquées par des précipitations de plus en plus intenses, et des saisons sèches plus longues. Ces changements menacent les moyens de

subsistance des habitants et l'économie rurale.

Une coordination multisectorielle de l'adaptation au changement climatique est nécessaire pour faire face à ces difficultés. Les systèmes existants de gestion des informations sur le changement climatique sont considérés comme inadéquats et les capacités techniques limitées aggravent encore la situation, notamment en matière de modélisation du changement climatique et des cultures.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif global est d'accroître la sensibilisation au changement climatique dans toutes les régions du Bhoutan, un appui budgétaire sectoriel ciblé pourra renforcer l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans le 11e plan quinquennal et améliorer la résilience des foyers ruraux du Bhoutan aux effets du changement climatique.



Exemple d'un site d'irrigation.

« C'est un modèle de réussite et en ce qui concerne sa transposition à grande échelle, un programme peut être reproduit dans d'autres districts et considéré comme programme national d'adaptation. »

Pema Tenzin, coordinateur principal du programme,
division de la Coopération au développement –
Commission du Bonheur national brut

TÉMOIGNAGE

Voici ce que Mme Ugyen Dema, du village de Gomphu, dans le district de Zhemgang, pense du projet AMCC de l'UE :

« Les clôtures à énergie solaire nous ont énormément soulagés en réduisant nos difficultés au quotidien et en nous facilitant la vie. Au fil des ans, les dégâts causés aux cultures par les animaux sauvages comme les sangliers, les rennes, les singes, les porcs-épics, les cerfs et les ours, ont largement diminué après leur installation. Le pouvoir dissuasif de la clôture électrique sur les animaux qui, après avoir fait l'expérience du choc électrique, ont peur et n'essaiment plus de s'en approcher. Non seulement les clôtures tiennent les animaux sauvages éloignés, mais elles empêchent aussi le bétail en liberté, les chiens et les enfants, d'endommager les cultures. Elles se sont révélées efficaces pour empêcher le bétail de pénétrer dans les champs pendant la nuit.

L'an dernier, tous les fermiers ont récolté 100% de leur riz paddy, et nous espérons faire de même cette saison car c'est ce dont nous nous nourrissons principalement. En outre, c'est la culture dont nous tirons la majorité de nos revenus. La clôture a aussi résolu certains de nos problèmes sociaux. Désormais,

contrairement à ce que nous avions l'habitude de faire dans le passé, nous ne devons plus laisser nos enfants seuls à la maison et passer des nuits sans dormir sur les parcelles. Nous pouvons aussi consacrer du temps à d'autres travaux générateurs de revenu, ce que nous ne pouvions pas faire lorsque nous devions surveiller nos champs et les protéger contre les animaux sauvages. Nous utilisons les espaces clôturés pour faire pousser des légumes et d'autres céréales d'hiver en plus de notre culture principale, le riz, qui est protégé toute l'année par les clôtures.

Pourtant, parfois, nous avons du mal à coordonner les réparations et à réaliser les travaux d'entretien, les autres fermiers étant occupés à d'autres travaux ou absents pour des raisons personnelles et domestiques. Néanmoins, avec le temps, nos amis réalisent l'importance des clôtures à énergie solaire et se proposent pour aider dans les travaux d'entretien. Pour l'instant, nous n'avons pas rencontré de problème majeur.

Enfin, au nom de tous les membres de notre communauté, je souhaiterais remercier les représentants de notre district chargés de l'agriculture, ainsi que le projet AMCC de l'UE de nous avoir rendu la vie meilleure ».



Mrs Ugyen Dema, Gomphu village,
Zhemgang district.

L'objectif spécifique (assurer la préparation au changement climatique du secteur des ressources naturelles renouvelables du Bhoutan) bénéficiera grandement de l'intégration du changement climatique dans ce secteur et des mesures prises pour assurer la prise en compte de l'adaptation au changement climatique au niveau multisectoriel.

FAITS ET CHIFFRES

Quatre districts de l'est font l'objet d'une attention particulière : Lhuntse, Mongar, Pemagatshel et Zhemgang, soit un nombre total de 44 gewogs. En 2012, sur un total de 16 023 foyers, 3 360 fermiers pratiquaient l'alimentation à l'étable, tandis qu'en 2015, 7 582 avaient adopté l'élevage laitier.

Une surface de 106 hectares a été dotée d'un système d'irrigation efficace permettant la culture horticole et un total de 38 394 km². L'inventaire forestier national a permis de recenser 2 424 parcelles d'expérimentation.

Le coût global s'est élevé à 4 397 millions d'euros, dont 797 000 euros financés par la république d'Estonie.

PRINCIPALES RÉALISATIONS À CE JOUR

Une réduction globale des importations de gaz GPL pour les foyers ruraux a été enregistrée depuis la

mise en œuvre de ce programme, ainsi qu'une augmentation de la production de lait et une réduction du bétail en liberté.

Un certain nombre de mesures ont été prises pour améliorer l'élevage en fournissant de l'ombre au bétail et en réduisant le stress thermique, ce qui, à son tour, limite la production de méthane et fournit un moyen de subsistance alternatif aux fermiers.

Pour les femmes, le temps traditionnellement passé à la collecte de bois et à la préparation de la nourriture a été réduit et leur permet de consacrer plus de temps à leur vie sociale.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Comme pour la plupart des projets au niveau gouvernemental, la planification des interventions soutenues par l'AMCC+, et leur alignement sur le calendrier du gouvernement, peuvent s'avérer essentiels au succès de l'intégration.

L'expérience du Bhoutan montre aussi combien il importe de choisir des indicateurs concrets et pris en charge au niveau national (tout en définissant les conditions de l'accord de financement) et de compléter l'appui budgétaire par une assistance technique ciblée.

Un grand nombre d'institutions sont impliquées dans l'action en matière de changement climatique au Bhoutan, et la coordination de leurs efforts reste trop fragmentée. Le programme de l'AMCC a commencé à travailler sur cette question avec le ministère de l'Agriculture et de la Forêt et d'autres institutions.

LA VOIE À SUIVRE

Le programme continue à travailler à l'intégration de l'adaptation du changement climatique dans le 11e plan quinquennal pour le secteur des ressources naturelles renouvelables, conformément au cadre de la Commission pour le Bonheur national brut qui est chargée d'intégrer l'environnement, le changement climatique et les questions de pauvreté au sein du plan.

Le programme soutient le développement d'un centre de données qui fournira un aperçu des incidences du changement climatique sur le secteur des ressources naturelles renouvelables dans un paysage de systèmes complexes et d'interactions entre des secteurs multiples. Cela devrait consolider la mise en œuvre opérationnelle de la politique et de la stratégie relatives au secteur des ressources naturelles renouvelables au Bhoutan.

MESSAGE CLÉ

Le Plan d'action 2016 pour l'adaptation du secteur des ressources naturelles renouvelables sera un document essentiel, notamment en termes de mobilisation de ressources pour le changement climatique. La préparation du 12e plan quinquennal a commencé et apportera une contribution essentielle.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt : www.moaf.gov.bt

Commission du bonheur national brut : www.gnhc.gov.bt



Site d'irrigation au Népal.

4 LIER L'INTÉGRATION DES PROBLÉMATIQUES DE GENRE, DE PAUVRETÉ ET DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

4.1 GENRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE : L'EXPÉRIENCE DE L'AMCC+

Comme indiqué dans le chapitre précédent, les effets du changement climatique ne sont pas ressentis de la même manière par tous les individus. Les gens les vivent de façon très différente selon l'endroit où ils vivent, leur âge, leur origine ethnique, leur situation socioéconomique, mais aussi selon leur sexe. Depuis le début de ses opérations, en 2008, l'AMCC(+) a fait la promotion de l'intégration et a tenté d'attirer d'avantage l'attention sur les problématiques de genre à travers ses programmes et projets. L'évaluation de la première phase de l'initiative souligne que la dimension de genre a été considérée et intégrée de manière adéquate dans la conception et l'exécution des projets. Par exemple, en Jamaïque, les femmes ont joué un rôle clé tout au long de la mise en œuvre du projet AMCC et occupé la plupart des postes clés dans les services gouvernementaux associés.⁷ Le programme dirigé par le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) a spécifiquement mis l'accent sur la participation des femmes. D'autres

interventions de l'AMCC, comme les projets d'écovillages en Tanzanie et le programme de mangrove au Guyana, ont démontré que l'autonomisation des femmes peut réduire la pauvreté et conduire à des résultats durables, à long terme.

L'Encadré 4-1 donne d'autres exemples d'efforts consentis pour assurer la participation active des femmes dans les interventions de l'AMCC au Cambodge et dans le Pacifique.



Les ouvriers employés à récolter le cresson sur l'île Maurice font une pause. Leur avenir est incertain parce que l'altération du régime météorologique conduit à des périodes de sécheresse plus longues et plus intenses pendant lesquelles les cressonnières s'assèchent.

⁷ Groupement Euronet, Evaluation du Programme mondial global Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC), Rapport final (Groupement Euronet, 6 février 2015; rev 20 avril 2015).

Encadré 4-1 Assurer la participation active des femmes dans les interventions liées au changement climatique

L'Alliance cambodgienne contre le changement climatique est parvenue à impliquer les femmes au niveau local grâce à sa collaboration stratégique avec le ministère de la Condition féminine. Grâce à la participation d'une entité compétente, les questions de genre ont été intégrées dans le Plan stratégique de lutte contre le changement climatique du Cambodge 2014-2023 et les stratégies sectorielles associées. Un plan d'action de lutte contre le changement climatique a été élaboré pour le ministère de la Condition féminine et des ateliers de formation aux aspects du changement climatique liés au genre ont été organisés au niveau national et dans deux provinces afin de former les gens aux aspects du changement climatique liés au genre. Lors des deux derniers forums nationaux, des sessions ont été spécifiquement dédiées aux problématiques de genre. Les critères d'égalité entre les sexes ont aussi été appliqués dans de nombreux projets de terrain, impliquant des femmes relatifs à l'agriculture irriguée à petite échelle, au stockage de l'eau de pluie, aux groupes d'épargne, aux digesteurs de biogaz et aux foyers de cuisson améliorés.» (extrait du rapport de la conférence de 2015).

Source : Informations partagées par les participants à la CMCE 2016, complétées par des données issues du rapport d'évaluation de l'Alliance cambodgienne de lutte contre le changement climatique réalisé par l'Agence suédoise de coopération au développement international (SIDA, 2014).

Dans le programme concernant les petits États insulaires du **Pacifique**, l'inclusion, dans l'équipe du projet, d'un conseiller en matière d'égalité des sexes et la préparation d'outils spécifiques (la «Promotion des contributions des femmes aux économies riveraines de l'océan Indien») ont permis d'intégrer le genre dans la conception du projet, ce qui a conduit à des activités spécifiquement consacrées aux femmes. Au final, les partenaires comme les participants ont reconnu l'importance du genre en matière de changement climatique. (Voir l'Encadré 4-2 pour plus d'informations sur ce programme.)

Source : Informations partagées par les participants lors de la CMCE 2016.

Les études de cas portant sur les problématiques de genre, présentées à la CMCE 2016 se sont toutes conclues sur le même message : « **le genre compte** ». Reconnaître les différences entre les genres et lutter contre les inégalités entre les sexes est nécessaire

pour lutter efficacement contre le changement climatique. L'égalité des sexes ne se fera pas toute seule. Une évolution de politiques et d'actions principalement est nécessaire pour garantir aux groupes vulnérables, dont les femmes font partie, une opportunité de se faire entendre

de manière égale. L'évolution devra principalement porter sur les aspects scientifiques et économiques du changement climatique qui placent la personne au centre de la réponse à apporter au changement climatique.

4.2 SURMONTER LES OBSTACLES LIÉS AU GENRE

De nouveaux aspects liés au genre sont apparus avec le changement climatique et il semble que certains ne soient pas encore bien compris. Par exemple, les implications des risques et incertitudes climatiques, l'innovation en matière climatique, les services d'information climatique et la prise de décisions en la matière exigent une compréhension approfondie et plus détaillée. Il est clair que les difficultés et les écarts socioéconomiques auxquels les femmes sont confrontées sont encore exacerbés par le changement climatique : ses incidences ont tendance à aggraver les inégalités entre les sexes et, lors de catastrophes climatiques, les

femmes sont disproportionnellement nombreuses parmi les victimes.

Au niveau du terrain, **les stéréotypes culturels et les normes sociales discriminatoires** compromettent les capacités et l'implication des femmes dans l'action pour le climat. **La surcharge de travail** (étant donné que les femmes travaillent souvent au moins trois ou quatre heures de plus par jours que les hommes) restreint d'autant leur capacité à mener et mettre en œuvre des activités liées au changement climatique.

L'accès inéquitable aux avoirs est un autre obstacle que les femmes et les

programmes dédiés au changement climatique doivent affronter. **L'accès aux terres agricoles**, qui joue un rôle important dans les réponses d'adaptation et d'atténuation, est l'un des plus grands défis que doivent affronter les femmes. L'accès aux autres moyens de production, tels que le **crédit et l'assistance technique** s'avère aussi fréquemment problématique, malgré les efforts consentis par les programmes nationaux et internationaux pour atteindre les femmes et leur rendre les moyens de production et les avoirs financiers (comme le microcrédit) plus facilement accessibles. L'expérience du Kenya montre que, pour accroître

l'adhésion des femmes aux services financiers, le chef de famille doit donner sa permission et apporter son soutien.

L'inégalité entre les sexes dans **l'accès aux technologies et aux informations sur le climat** reste aussi un obstacle majeur pour faire face aux menaces climatiques. L'adaptation au changement climatique exige un accès aux technologies appropriées qui permette de renforcer la résilience dans divers domaines. Ces dernières décennies, de nombreuses innovations – y compris les téléphones portables offrant un accès amélioré et plus rapide aux informations et aux énergies alternatives – nous ont offert de nouvelles possibilités pour un développement plus résilient et sobre en carbone. Cependant, les femmes font souvent face à des obstacles qui les empêchent d'accéder à ces nouvelles technologies, y compris celles qui pourraient leur ouvrir plus de possibilités en tant qu'entrepreneurs. Elles sont aussi insuffisamment impliquées dans la conception et le test des technologies qui répondent directement à leurs besoins (comme les systèmes d'énergie pour la cuisine, le chauffage et l'éclairage, ou les systèmes d'irrigation pour leurs jardins). Du point de vue du genre, les technologies efficaces sont celles qui favorisent le progrès économique des femmes (par exemple, en les aidant

à accroître leur productivité et/ou en créant de nouvelles possibilités de génération de revenu) et qui leur permettent de surmonter d'autres obstacles, tels que les normes sociales et les contraintes d'accès ou temps. L'étude de cas à la fin de ce chapitre décrit comment la restauration d'un puits au Niger, dans le cadre d'un programme d'adaptation au changement climatique, a permis de réduire la charge de travail des femmes et de leur apporter un peu de temps libre.

Au niveau gouvernemental, **la méconnaissance, l'incompréhension et l'insuffisance de compétences** en matière de développement de projets favorables à l'égalité des sexes, sont des obstacles institutionnels et structurels à l'intégration de la dimension de genre. Ces éléments mettent un frein à l'intégration des problématiques de genre dans les processus de planification et de passage de la rhétorique politique à l'action. Des exemples plus concrets et des efforts spécifiques visant à renforcer et diffuser les connaissances tirées d'initiatives sur le thème « genre et climat », sont nécessaires pour appuyer une intégration efficace des problématiques de genre à tous les niveaux, et particulièrement au niveau national. En effet, une politique nationale et un cadre juridique favorables en matière de genre stimulent l'engagement

à promouvoir l'égalité des sexes et rendent les interventions sexospécifiques plus efficaces.

Enfin, **les données socioéconomiques ventilées par sexe** et mises à jour sont souvent trop rares et/ou incomplètes, ce qui conduit à des interventions en matière climatique (et autres). Les statistiques ventilées par sexe sont limitées, notamment dans les pays en développement et dans les régions rurales. Outre les données quantitatives, des indicateurs qualitatifs pouvant aider à mesurer les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes dans le cadre de l'action pour le climat et autres domaines associés, sont aussi nécessaires. La disponibilité restreinte d'études de cas et d'enseignements tirés a aussi été identifiée comme constituant un obstacle, notamment du fait que les interventions en faveur de l'égalité des sexes en matière de changement climatique n'en sont qu'à un stade précoce.

Tous ces obstacles devront à l'avenir être compris et traités afin que la problématique de l'égalité des sexes soit abordée dans le cadre de l'intégration des politiques et interventions sur le changement climatique.

4.3 AVANTAGES D'UNE ACTION POUR LE CLIMAT FAVORABLE À L'ÉGALITÉ DES SEXES

Les mesures sensibles au genre ou favorables à l'égalité des sexes⁸, et donc conçues pour bénéficier à l'ensemble de la population, ne sont pas seulement justes, elles sont aussi plus efficaces. Les participants à la CMCE ont apporté la preuve que des interventions qui font activement la promotion de l'implication des femmes ont un meilleur taux de réussite que les autres (Voir Encadré 4-2). Les activités les plus concluantes sont celles qui aident à alléger la charge de travail des femmes et qui génèrent pour elles des bénéfices

économiques (de préférence un revenu en espèces). L'augmentation du revenu des femmes bénéficie à toute la communauté, car elles sont généralement désireuses de l'investir dans les domaines qui ont le plus besoin de voir leur résilience renforcée, tels que la santé, la nutrition et l'éducation.

Toutefois, même s'il a été démontré que l'inclusion des problématiques de genre est positive, en termes de coûts et d'efficacité, l'identification et la mise en œuvre

de solutions concluantes exige un changement d'attitudes et de comportements, ainsi que le recours à des outils adéquats, la définition de cibles et l'attribution de ressources. La section suivante examine ce qui est nécessaire en termes de planification (au niveau politique, dans les interventions relatives au climat et, plus particulièrement dans celles de l'AMCC+) pour intégrer efficacement la problématique du genre dans l'action pour le climat et obtenir les bénéfices qui en découlent.

⁸ Les actions sensibles au genre sont celles dont la planification a tenu compte des normes, rôles et inégalités sexospécifiques et qui sensibilisent à cette problématique, même si elles ne prévoient pas forcément de mesures pour y remédier. Les actions favorables à l'égalité des sexes sont celles qui, en plus de reconnaître les normes, rôles et inégalités sexospécifiques et de promouvoir la sensibilisation à cette problématique, cherchent concrètement des solutions pour y remédier.

Encadré 4-2 Avantages d'une action pour le climat favorable à l'égalité des sexes

Le programme **Petits États insulaires du Pacifique**, financé par l'AMCC, a particulièrement mis l'accent sur la compréhension et la prise en compte des dimensions sociales des communautés ciblées. Les aspects relatifs au genre ont été abordés principalement du point de vue des moyens de subsistance. Au terme de vastes consultations (parfois organisées séparément pour différents groupes), certaines interventions ont été planifiées de façon à inclure des activités différentes mais complémentaires pour les hommes, les femmes, les jeunes et les enfants.

Par exemple, à Tuvalu, le cœur de l'intervention a été l'établissement de sites de démonstration d'agroforesterie présentant des « cultures prêtes pour le climat ». Toutefois, reconnaissant qu'il s'agissait-là d'un domaine traditionnellement dominé par les hommes (notamment pour des raisons de propriété de la terre), il a été décidé de développer une activité complémentaire pour les femmes axée sur le jardinage. Le projet a été conçu avec la contribution d'hommes et de femmes. Pour les deux groupes, l'objectif consistait à améliorer les moyens de subsistance en proposant des cultures locales et en réduisant la dépendance aux importations. La définition d'activités et de cibles claires pour chaque groupe a aidé à obtenir des bénéfices tangibles pour tous.

Source : G. Cambers et T. Rabuatoka, « Placing People at the Forefront of Climate Resilience: GCCA Pacific Small Island States Project » (présentation, Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience de l'AMCC+, Bruxelles, Belgique, 12-14 septembre 2016).

Dans l'écovillage de Chololo en **Tanzanie**, plusieurs partenaires ont travaillé ensemble pour soutenir la communauté lors de la phase test, de l'évaluation et de la reprise d'innovations durables en termes de changement climatique, dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de l'eau, de l'énergie et de la foresterie. Dès le début, des mesures ont été prises en faveur de l'autonomisation des femmes. Les activités génératrices de revenu ont été évaluées de façon à sélectionner les plus bénéfiques pour les femmes. Ainsi, la participation des femmes a été élevée ; le revenu des femmes a augmenté de 64 % en moyenne, et le revenu pour l'ensemble du foyer, de 18 % ; le nombre de foyers mangeant trois repas par jour a doublé ; la période moyenne de pénurie alimentaire a été réduite de 7,3 à 2,8 mois ; et les femmes occupent désormais 50 % des rôles de leaders, contre 40 % précédemment. Le projet a aussi montré que les femmes sont souvent les premières à adhérer aux nouvelles pratiques et technologies, si elles y voient un bénéfice direct pour leurs familles.

Source : M. Farrelly, « Putting Women First in Climate Change Adaptation: Chololo Ecovillage, a GCCA Project in Tanzania » (présentation, Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience de l'AMCC+, Bruxelles, Belgique, 12-14 septembre 2016).

4.4 RENFORCEMENT DE L'ATTENTION PORTÉE AU GENRE DANS LES INITIATIVES RELATIVES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

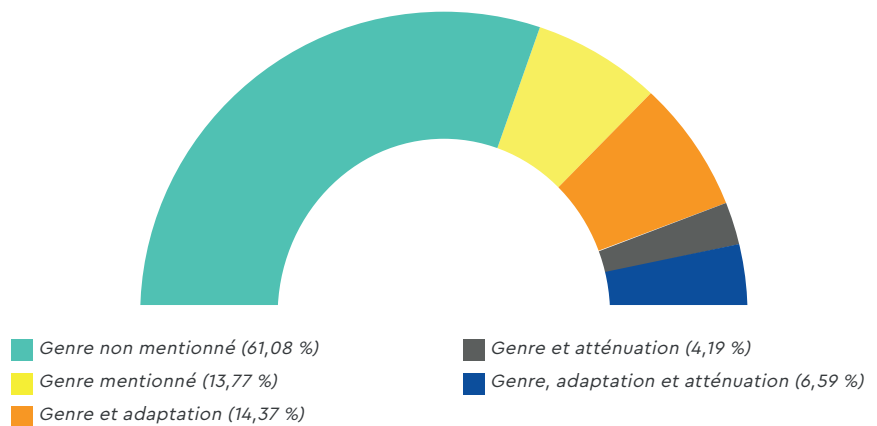
La question du genre et des femmes ne figurait pas dans le texte de la CCNUCC et du Protocole de Kyoto. L'Accord de Paris préconise maintenant une approche participative et « favorable à l'égalité des sexes » des stratégies d'adaptation et de renforcement des capacités. C'est un bon début, mais l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes devront aussi être encouragées dans les domaines de l'atténuation, des

technologies et des finances. De plus, le rôle important des femmes dans des secteurs spécifiques associés à la réponse au changement climatique, comme l'agriculture et la sécurité alimentaire, devrait être reconnu plus explicitement. Une analyse des C(P)DN du point de vue du genre révèle que les références au genre, lorsqu'elles existent, restent principalement limitées aux femmes en tant que « population vulnérable »

face aux conséquences du changement climatique, sans pour autant mettre l'accent sur le soutien à leur apporter pour qu'elles s'engagent activement dans les actions d'adaptation et d'atténuation (voir l'Encadré 4-3 pour plus d'observations sur cette étude). Au niveau national, **les C(P)DN et les PAN constituent de bons points d'entrée pour l'intégration du genre dans les politiques et activités relatives au climat.**

Encadré 4-3 Analyse des C(P)DN du point de vue du genre

Une analyse des 167 C(P)DN soumises par les Parties à la CCNUCC avant la COP21 indique que les questions sociales et le genre suscitent moins d'intérêt que ce que l'on aurait pu imaginer. La moitié des soumissions comprennent des références à des questions sociales (p. ex. pauvreté, inégalité, bien-être humain, marginalisation). La pauvreté est la question sociale qui reçoit la plus grande attention (70 Parties). La question du genre attire l'attention d'un peu moins de 40 % des Parties (65 Parties), dont il s'avère qu'aucune n'est un pays industrialisé. Le graphique ci-dessous montre la proportion de C(P)DN examinées qui mentionnent ou non le genre (soit en général, soit spécifiquement en lien avec l'adaptation et/ou l'atténuation).



Les pays partenaires de l'AMCC+ reconnaissent généralement les femmes comme un groupe de la population particulièrement vulnérable. La plupart de ces pays sont des Parties d'Afrique subsaharienne. Cette région montre la voie au reste du monde en faisant de l'égalité des sexes une priorité, que ce soit via la promotion d'une approche axée sur les droits en matière d'égalité des sexes (p. ex. le Lesotho, le Malawi, l'Ouganda) ou la reconnaissance du rôle des femmes dans le secteur de l'énergie (p. ex. le Burkina Faso, le Niger, le Sénégal).

Source : Sophia Huyer, *An Analysis of Progress in Gender Equality at COP 21*, CCAFS Info Note (CGIAR Research Program on Climate Change, Agriculture and Food Security, 2016).

Le plan d'action pour l'égalité des sexes dans le cadre des relations extérieures de l'UE pour 2016–2020⁹ défend une approche novatrice basée sur un changement de culture institutionnelle, qui vise à garantir que les engagements en matière d'égalité des sexes se traduisent en résultats clairs et tangibles. Il implique d'accorder une priorité plus élevée aux actions liées au genre dans la coopération au développement ; d'améliorer la coordination, la cohérence et le leadership sur les problématiques de genre ; d'utiliser des données probantes et des analyses solides sur les questions de genre ; d'attribuer des ressources financières et humaines adéquates ; de suivre les efforts et les résultats qui en découlent ; et d'encourager les partenariats entre l'UE et

les autres parties prenantes afin de renforcer les capacités nationales en faveur de l'égalité des sexes. Ce plan offre un cadre d'action clair à l'AMCC+, qui vise à intégrer davantage les problématiques de genre. L'AMCC+ y voit l'occasion de jouer un rôle de tout premier plan dans ce domaine, servant de modèle aux autres instruments de financement de l'action pour le climat de l'UE.

Les participants à la CMCE 2016 ont partagé leurs expériences et ont beaucoup échangé sur les mesures nécessaires pour soutenir plus efficacement l'intégration du genre dans les initiatives consacrées au changement climatique. Parmi les conclusions auxquelles ils sont parvenus sur la manière de traiter les aspects relatifs au genre, on trouve notamment

les éléments suivants :

- **L'intégration du genre ainsi que les interventions sexospécifiques** sont utiles, car elles sont souvent complémentaires. L'inclusion d'une composante concernant le genre dans un programme est un bon moyen d'assurer la mise en œuvre d'activités sexospécifiques, tandis que l'expertise mobilisée pour appliquer le programme peut aussi encourager l'intégration d'autres composantes. L'**Encadré 4-4** illustre une application de cette approche au Bangladesh.

Encadré 4-4 Associer l'intégration du genre et les interventions sexospécifiques

Le **Bangladesh** est en train d'adopter un plan d'investissement national pour l'environnement, la foresterie et le changement climatique (CIP) qui identifie des domaines d'investissement prioritaire dans ces secteurs. Ce plan inclut un programme sexospécifique visant à soutenir le renforcement des capacités du ministère de l'Environnement et de la Forêt et de ses agences en matière de politique et de programmation sensibles au genre ; à renforcer les capacités des femmes du milieu rural afin qu'elles s'engagent plus efficacement dans la gestion environnementale (y compris par des formations en leadership, lobbying et négociation) ; et à promouvoir la participation des femmes et des groupes minoritaires dans les processus de prise de décision en matière environnementale. De plus, le genre sera intégré dans le plan d'ensemble par l'intermédiaire d'autres programmes. Le programme du CIP sur l'amélioration de la transparence et des connaissances inclut un engagement à intégrer des données ventilées par sexe et des approches de budgétisation sexospécifique dans tous les systèmes. Cette démarche tient compte des enseignements tirés de la mise en œuvre du plan d'action pour l'égalité des sexes adopté en 2013 dans le cadre du Fonds de résilience au changement climatique du Bangladesh (BCCRF),¹⁰ qui n'avait rencontré qu'une « adhésion modeste ».

Source : Informations partagées par les participants à la Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience de l'AMCC+ (Bruxelles, Belgique, 12–14 septembre 2016); *Plan d'investissement national pour l'environnement, la foresterie et le changement climatique du Bangladesh*, 2e version, 27 mai 2016.

- L'analyse de l'égalité des sexes menée lors de la phase de conception de l'intervention peut aider à identifier les meilleurs moyens d'assurer et/ou d'améliorer la **participation** des groupes vulnérables, y compris **des femmes** aux activités du programme ou projet. Les interventions qui permettent aux femmes d'accéder à des activités génératrices de revenu, à

l'éducation et aux technologies, sont particulièrement bénéfiques.

- Lorsque la participation dépend d'une sélection dans le cadre d'un processus concurrentiel (comme les appels à propositions), fournir une assistance technique aux porteurs de projet pour la préparation des candidatures peut être un moyen efficace d'offrir

des chances égales aux groupes vulnérables, y compris les femmes (qui peuvent être moins instruites). De même, **faire de l'intégration des problématiques de genre une condition essentielle** et non un simple élément de « valeur ajoutée » peut inciter à accorder à cet aspect toute l'attention qu'il mérite.

⁹ *Égalité des sexes et autonomisation des femmes : Changer la vie des filles et des femmes dans le contexte des relations extérieures de l'UE 2016–2020*, document de travail conjoint des services DTS (2015) 182 final (Commission européenne et Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, 2015).

¹⁰ Le BCCRF est appuyé par l'AMCC, entre autres donateurs.

- En plus de défendre la participation des groupes vulnérables, comprenant notamment les femmes, il est nécessaire de concentrer les efforts pour garantir la participation des femmes aux processus décisionnels. Il faut également mettre en place une culture de **leadership féminin** dans le secteur. La formation à la confiance destinée aux femmes est un moyen avéré d'accroître leur leadership et leurs capacités.
 - L'action pour le climat fait souvent la promotion de l'utilisation des **nouvelles technologies**. Lorsque c'est possible, celles qui sont « conçues dans l'optique de l'égalité des sexes » et/ou en tenant compte du genre doivent être privilégiées. Elles peuvent en effet contribuer à alléger la charge de travail des femmes.
 - **Les pratiques de discrimination positive pour l'égalité des sexes** sont généralement les bienvenues et sont souvent nécessaires pour parvenir à un progrès réel. Des objectifs explicites d'égalité des sexes doivent être adoptés au moment de la conception et de la planification des initiatives visant à lutter contre le changement climatique. Il est alors plus facile de réaliser ce qui a été mesuré : définir des cibles et/ou des quotas indique que la diversité des sexes est importante et doit être considérée comme un objectif à part entière et non simplement comme un « thème transversal » supplémentaire. Cependant, les cibles et les quotas doivent être accompagnés d'une sensibilisation appropriée, car ils peuvent s'avérer contreproductifs s'ils sont mal mis en œuvre. Les actions relatives à l'égalité des sexes doivent être planifiées et exécutées tout en respectant les normes culturelles nationales et locales.
 - Les résultats en matière d'égalité des sexes doivent être suivis par l'intégration adéquate de la dimension de genre dans les **systèmes de S&E**. Cela nécessite la sélection d'indicateurs significatifs et fonctionnels qui capturent les différentes dimensions et incidences de l'égalité des sexes. Cela pourrait, à son tour, impliquer l'utilisation d'indicateurs ventilés par sexe et/ou sensibles au genre (p.ex. pour mesurer l'accès aux droits et à la justice, aux ressources et services essentiels, à l'éducation et à la technologie, à des revenus ou encore, l'amélioration des conditions de vie). Il sera sans doute nécessaire d'adapter ou d'améliorer ensuite les systèmes de recueil de données.
 - Pour une intégration adéquate des aspects de genre, il est important de bâtir des alliances stratégiques avec les **associations de femmes** et de les impliquer dans la conception des politiques ou interventions, dans leur mise en œuvre et dans leur suivi.
 - L'existence de « **champions de l'égalité des sexes** » (des personnes influentes, hommes ou femmes, qui soutiennent et défendent activement l'égalité des sexes) peut contribuer à promouvoir les initiatives relatives au climat favorables à l'égalité des sexes.
 - L'intégration et la durabilité des initiatives relatives aux problématiques de genre dans les activités du gouvernement et les programmes liés au climat exigent **un soutien financier durable**. L'attribution de budget pour l'intégration des problématiques de genre et l'autonomisation des femmes en lien avec le changement climatique est nécessaire pour faire évoluer l'action pour le climat du stade de bonnes intentions et de projets à celui d'action réellement favorable à l'égalité des sexes.
- Quelques suggestions spécifiques ont aussi été émises à l'intention de l'AMCC+ :
- **Plus de directives méthodologiques et techniques** seraient les bienvenues. Cela peut impliquer des instructions et des définitions claires quant à la terminologie et aux attentes en matière d'égalité des sexes (en tenant compte des différentes interprétations nationales) ; le développement d'outils permettant de soutenir la programmation favorable à l'égalité des sexes en matière climatique ; la fourniture d'études de cas ; et l'évaluation des incidences spécifiques du changement climatique sur les problématiques de genre.
 - **Une analyse de l'égalité des sexes** basée sur une participation effective des femmes et de leurs associations représentatives devrait être entreprise systématiquement afin d'éclairer la conception de nouvelles interventions¹¹, en portant une attention particulière au recueil des informations concernant le contexte social. Cela permettrait notamment d'améliorer l'intégration et la quantification des aspects liés au genre dans la suite logique et devrait être réalisé dès le début.¹²
 - Pour rendre cela possible, **plus de ressources** (comprenant une expertise spécifique des questions de genre) **et plus de temps** doivent être consacrés à la conception des projets.
 - Afin de suivre les progrès de l'intégration des questions de genre au sein de l'initiative AMCC+ dans son ensemble, **un référentiel** devrait être développé – à partir duquel les progrès devront être suivis, si possible par rapport à des cibles quantifiées.
 - **Tout dialogue politique** lié à l'AMCC+ devrait prendre en compte les préoccupations et problèmes en matière de genre et mettre en évidence les éventuelles lacunes de la politique et des pratiques d'égalité des sexes à l'échelle nationale.

11 Ceci est également une recommandation du plan d'action de l'UE pour l'égalité des sexes.

12 Une certaine flexibilité est toutefois nécessaire : parfois, le recueil de données intégrales (p. ex. pour établir un référentiel) n'est pas possible pendant la préparation du projet, auquel cas un recueil de données et une évaluation complémentaires peuvent être réalisés au cours des premiers mois de mise en œuvre.

ÉTUDE DE CAS

PLUS D'EAU, MOINS DE MARCHÉ

FICHE	
NOM DU PROJET	Facilité pour le financement local de l'adaptation aux changements climatiques (LoCAL-FENU)
RÉFÉRENCE CRIS	DCI-ENV/2013/330-784
RÉGIONS	Afrique, Asie et Pacifique
PAYS	Douze pays de ces régions, y compris, au Niger, le district de Dosso
DOMAINES PRIORITAIRES DE L'AMCC+	Adaptation, intégration
SECTEUR	Adaptation, gouvernance
INSTRUMENTS DE FINANCEMENT	Approche par projet, gestion conjointe. Autres organismes de financement dans différents pays : SIDA ; gouvernements du Bangladesh, du Bénin, de Belgique, du Bhoutan et du Liechtenstein ; PNUD-Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et FENU.
SITE INTERNET	www.local-uncdf.org/more-water-less-walking www.local-uncdf.org

Dans les communes reculées du Niger, le problème croissant de la pénurie d'eau préoccupe bon nombre d'habitants. Avec les altérations du régime météorologique, les habitants du district de Dosso ont de plus en plus de mal à disposer de sources d'eau sûres et saines. Les options d'approvisionnement étant limitées, ils sont nombreux à parcourir de longues distances pour trouver de l'eau au jour le jour. Le schéma des précipitations étant aléatoire, il est impossible de savoir à l'avance dans quel puits ils pourront puiser l'eau. Cette incertitude rend le besoin encore plus grand. Pour les femmes, notamment, l'approvisionnement en eau peut représenter une journée entière de travail.

OBJECTIFS DU PROJET

Objectif général :

- Promouvoir la mise en place de communautés résilientes au changement climatique en augmentant les financements et les investissements qui renforcent, au niveau local, l'adaptation au changement climatique, dans les pays les moins avancés.

Objectif spécifique :

- Accroître l'accès des autorités locales au financement de la lutte contre le changement climatique, afin qu'elles puissent mettre en œuvre des activités d'adaptation dans les pays concernés.

Le programme atteindra ces objectifs en fournissant des subventions pour la résilience climatique basées sur les performances et en ciblant spécialement les autorités locales rurales.

FAITS ET CHIFFRES

Lors de la première année du programme, LoCAL Niger a offert des subventions pour la résilience climatique à deux communes du pays représentant environ 100 000 personnes. Parmi la dizaine d'investissements entrepris pour la résilience climatique, l'un d'eux concernait la remise en état du puits de la communauté rurale de Dan Kassari, dans le département de Dogondoutchi, dans la région de Dosso.

PRINCIPALES RÉALISATIONS À CE JOUR

Au Niger, les femmes sont les principales bénéficiaires d'un certain nombre d'investissements réalisés pendant la phase pilote. Plusieurs projets relatifs à l'eau au Niger sont spécifiquement destinés aux femmes, qui consacrent chaque jour un temps disproportionné à aller chercher de l'eau. La remise en état d'un certain nombre de puits grâce à LoCAL a grandement amélioré l'accès à l'eau et a dès lors permis de réduire considérablement le temps de marche des femmes pour se rendre aux puits, qui peuvent se trouver assez éloignés.

Dans cet exemple, le puits remis en état a été conçu pour que la perte d'eau soit minimale lorsqu'elle est puisée. Une canalisation entoure le puits et récupère la majorité de l'eau tombée le long de la paroi. L'eau est ensuite acheminée jusqu'à une cuvette dans laquelle peuvent s'abreuver les animaux utilisés pour le transport, ainsi que le bétail. Ce système fournit non seulement de l'eau fraîche aux animaux, mais il réduit aussi la quantité d'eau à

« Cette action illustre bien le fait que la réponse à la variabilité et au changement du climat permet aussi de répondre aux besoins de développement élémentaires comme l'accès à l'eau potable ou aux questions de genre. Tout en travaillant à améliorer la compréhension locale des risques climatiques, LoCAL Niger a adopté une approche pragmatique pour soutenir les capacités des autorités locales et accroître la résilience des populations les plus vulnérables par la mise en place de mesures d'adaptation "sans regret" ».

Sophie De Coninck, gestionnaire de programme, LoCAL (Afrique)

ramener puisqu'elle n'a plus besoin d'être partagée.

Ces chantiers de remise en état ont permis d'augmenter le niveau d'eau et de protéger les puits des variations climatiques en relevant leur margelle de 50 centimètres. Ils ont aussi permis l'installation de vannes et de bacs pour aider les femmes du village à puiser l'eau.

Un mécanisme d'organisation et un comité de gestion des puits remis en état ont été créés dans chaque village.

Les activités sont axées sur l'optimisation des synergies entre l'adaptation et l'éradication de la pauvreté.

Le projet soulage les femmes et les jeunes filles, non seulement en rédui-

sant la difficulté de leur travail et le temps qu'elles passent à fournir des services élémentaires à leurs familles, mais il peut aussi renforcer les communautés en permettant aux femmes de consacrer une part de leurs talents et de leur travail aux efforts d'adaptation et d'atténuation et à d'autres compétences au sens large.

Un autre investissement – la réhabilitation de terres dégradées – a été particulièrement bénéfique pour les femmes en offrant à 200 d'entre elles un travail temporaire de réhabilitation de la terre et de plantation de nouveaux arbres. Le projet a simultanément réduit le risque d'inondation et fourni un revenu supplémentaire à ces femmes et à leurs familles.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

LoCAL reconnaît que les femmes et les hommes peuvent être affectés de différentes manières par le changement climatique et que la contribution des uns comme des autres est importante pour trouver des solutions. Si les critères spécifiques du système de subventions pour la résilience climatique basées sur les performances varient d'un pays à l'autre, un certain nombre de pays LoCAL présentent des systèmes dotés de mesures des performances sensibles au genre.

Dans l'exemple choisi, les femmes et les hommes qui ont accès à l'eau, la gèrent, l'utilisent et en profitent de façon différente et, du fait de la discrimination et de la disparité entre les sexes, la relation des hommes et des femmes à l'eau est inégale. Dans



Femmes puisant de l'eau, Dogondoutchi, Dosso, Niger.

« Avant le projet LoCAL et la construction de deux puits dans les villages de Yelmet Ahmet et Witchia, les femmes devaient parcourir 8 et 9 kilomètres avec deux récipients d'eau de 25 litres chacun. La construction de ces deux puits a considérablement réduit la charge qui pesait sur ces femmes en réduisant les distances et le temps passé à cette corvée, tout en leur offrant un accès à une eau de meilleure qualité. »

Maman Tourba, maire de la commune rurale de Dogonkiria, Niger



Enfants venant chercher de l'eau au puits, Dongonkiria, Niger

beaucoup de foyers, les femmes sont les premières à utiliser et à gérer l'eau pour les activités domestiques comme la cuisine, le nettoyage, l'agriculture de subsistance, la santé et l'hygiène ; les hommes utilisent principalement les ressources en eau pour des activités rémunératrices (agriculture ou élevage).

Le changement climatique menace d'exacerber les inégalités de la relation à l'eau entre les hommes et les femmes et, de ce fait, la charge de travail des femmes dans des conditions climatiques imprévisibles, est fortement affectée.

Investir dans les besoins élémentaires et soutenir les femmes dans les régions éloignées conduit à l'amélioration de la qualité de vie de leurs familles et de leurs communautés.

Un nouveau puits dans une région reculée améliore la qualité de vie des communautés voisines à plusieurs kilomètres de distance.

LA VOIE À SUIVRE

En 2017, LoCAL consolidera sa position auprès des autorités locales des 12 pays participants.

Le Niger poursuivra son travail dans le cadre d'un deuxième cycle d'investissements en phase pilote tout en étudiant des partenariats pour une phase II, visant à apporter un soutien à un plus grand nombre de communes dans le pays.

Le programme travaille à un système de suivi et d'évaluation des effets de ses activités sur la résilience des femmes et des communautés voisines.

La planification et la mise en œuvre de nouvelles activités sont en cours (les autorités locales répondant au besoin de moyens de subsistance, mais augmentant aussi la résilience des communautés les plus vulnérables). 64 gouvernements locaux y prennent part en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, ce qui représente cinq millions de personnes.

MESSAGE CLÉ

L'approche pragmatique de LoCAL dans la promotion des bénéfices immédiats en termes de moyens de subsistance améliore aussi les connaissances sur les effets du changement climatique et les vulnérabilités qui en découlent. Cette approche permet de créer un processus durable permettant de faire évoluer la situation au niveau climatique et du genre de manière durable.

TÉMOIGNAGE

Pour certaines personnes, l'approvisionnement en eau peut représenter une journée entière de travail. C'est le cas de Fatima Dankani, qui passe six à huit heures par jour à aller chercher de l'eau et à la ramener jusqu'à son village, qui se trouve à un kilomètre d'un puits que le programme LoCAL (Facilité pour le financement local de l'adaptation aux changements climatiques) du FENU a récemment remis en état dans la commune de Dan Kassari (une région du Nigeria si éloignée de toute ville qu'elle ne dispose ni de routes pavées, ni de trottoirs).



Mme Fatima Dankani et son fils Nazir, Dan Kassari Dogondoutchi, Dosso, Niger.

Avant la remise en état du puits, Fatima devait parcourir quatre à cinq kilomètres pour aller chercher de l'eau, ce qui lui prenait plus de 12 heures, pour ramener moins d'eau, quand le puits n'était pas tout simplement à sec à son arrivée.

« Depuis que le puits a été remis en état, ma vie a changé, explique Fatima. Je ramène de l'eau pour deux familles – la mienne et celle de mon mari. En tout, sept personnes dépendent de moi au quotidien. Je ne peux pas les laisser tomber. »

Fatima, âgée de 22 ans et mère de trois enfants, essaie de ramener une quarantaine de litres par jour en faisant des allers et retours jusqu'au puits. Parfois, son fils, Nazir, l'accompagne lors de ces longues marches, mais il est trop jeune pour pouvoir transporter l'eau. Pendant les mois secs, elle doit parfois faire le même trajet cinq fois par jour.

« Ma famille et moi profitons vraiment de ce puits. Je suis reconnaissante, car cela me facilite la vie. Avant, les enfants pleuraient quand ils devaient venir avec moi au puits ;

mais en même temps, je ne pouvais pas les laisser, surtout les plus jeunes, car je n'avais personne pour s'occuper d'eux ».

Bien que le fils de Fatima, Nazir, ne soit pas du village, il s'est lié d'amitié avec les enfants du village où situe le puits à force d'accompagner sa mère. Il joue à portée de vue de sa mère pendant qu'elle puise l'eau et la stocke dans deux bidons de plastique de 4 litres attachés par une longue sangle, qu'elle portera ensuite adroitement en équilibre. Elle dit que c'est mieux ainsi, pour elle et pour le bien-être de son enfant.

Même si Fatima ne possède pas d'animaux pour l'aider à transporter l'eau, elle est très reconnaissante au programme LoCAL pour la remise en état de ce puits qui lui facilite la tâche et répond à de nombreux besoins de son village.

5 GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES

5.1 DÉFICIT DE FINANCEMENT DE LA RÉSILIENCE

Renforcer la résilience climatique est essentiel pour parvenir à l'éradication de la pauvreté. Cependant, les catastrophes climatiques étant de plus en plus fréquentes et rapprochées, les pays ont de moins en moins de chances de se remettre complètement de leurs pertes. Ce phénomène complique la recherche des ressources et la mise en œuvre de stratégies de renforcement de la résilience. Ceci est d'autant plus vrai pour les PEID et les petits pays, pour lesquels les pertes liées au climat représentent un coût directement imputé aux perspectives de développement.

Les pertes liées aux catastrophes climatiques se multiplient. Le rapport d'évaluation mondial 2015 (GAR2015) de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies et les données de Munich RE¹³ montre que le nombre de sinistres résultant du changement climatique a plus que doublé entre 1980 et 2014. Durant cette même période, les pertes et dommages liés aux phénomènes météorologiques sont passés d'un coût annuel moyen d'environ 50 milliards de dollars dans les années 1980 à près de 200 milliards de dollars ces dix dernières années.

Compte tenu de cette situation, rendre le développement résil-

ient au climat et aux catastrophes naturelles semble la voie logique à suivre. Toutefois, les sommes requises pour répondre aux effets néfastes du changement climatique sont énormes. Avec l'amélioration de nos connaissances sur les effets et l'ampleur de leur gravité, le montant estimé des besoins d'investissement pour l'adaptation se multiplie en quelques années, notamment pour les pays en développement. Alors qu'en 2007, la CCNUCC évaluait le besoin à 28 milliards de dollars par an en 2030, de nouvelles estimations indiquent désormais que les coûts annuels de l'adaptation en 2030 pourraient atteindre entre 140 et 300 milliards de dollars, et entre 280 et 500 milliards en 2050.¹⁴

Ce scénario met en exergue l'émergence d'un déficit de financement prévisible et qui se creuse rapidement en matière de développement résilient au climat et aux catastrophes. Ainsi, le financement public international total pour l'adaptation s'élevait à environ 27 milliards de dollars en 2013 et 2014.¹⁵

Face à ce déficit croissant, le message clé délivré par la CMCE 2016 a été le suivant : « il faut investir aujourd'hui pour limiter les pertes de demain ». Une mauvaise utilisation des terres et une mauvaise planification urbaine, sont notamment associés à la créa-

tion de nouveaux risques à l'avenir (GAR2015), tandis que le rapport bénéfice/coût de l'investissement dans l'aménagement du territoire dans des projets spécifiques peut atteindre 400%.¹⁶ La gestion des terres est un autre secteur qui offre de réelles opportunités de réduction des risques potentiels futurs. En effet, la diminution des actions des services écosystémiques accroît énormément les effets des événements météorologiques extrêmes sur la vie, les infrastructures et les moyens de subsistance.

Comme l'ont indiqué les représentants de l'UNISDR à la CMCE 2016, la bonne combinaison de technologies appropriées, cadres juridique et institutionnel favorables, prévision en temps opportun et d'alerte précoce peut permettre de réduire les risques. Comprendre les leviers des stratégies d'adaptation spontanée au niveau des bénéficiaires (voir Encadré 5-1) et étudier les opportunités de réduction des risques dans différentes disciplines et différents secteurs sont également des éléments indispensables pour mettre en place une résilience à long terme.

13 Münchener Rückversicherungs-Gesellschaft, « Geo Risks Research », base de données NatCatSERVICE (données de janvier 2015).

14 Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Adaptation Finance Gap Report (PNUE, mai 2016).

15 Barbara K. Buchner, Chiara Trabacchi, Federico Mazza, Dario Abramskiewh et David Wang, Global Landscape of Climate Finance 2015 (Climate Policy Initiative, novembre 2015, mis à jour en septembre 2016).

16 Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR), 'Risk-Management Solutions and Tools as a Response to the Adverse Effects of Climate Change: Lessons from the UN Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction' (discours introductif du thème 4, Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience de l'AMCC+, Bruxelles, Belgique, 12-14 septembre 2016).

Des ouvrières de la
pépinière de Mai Shum
construisent une protection
contre le soleil pour les jeunes plants.



Encadré 5-1 Stratégies d'adaptation les plus courantes dans les communautés centrées sur leur subsistance

Les chercheurs du Hakai Institute et de l'université Simon Fraser, au Canada, ont mené une méta-analyse mondiale sur la façon dont les communautés centrées sur leur subsistance résistent et s'adaptent au changement climatique. Cette étude, basée sur l'examen des évaluations par les pairs et de la documentation parallèle, fait la synthèse des stratégies d'adaptation et analyse les modèles d'adaptation mis en œuvre par les populations en fonction de différents facteurs (p. ex. situation géographique, groupe culturel, activité de subsistance). La stratégie la plus courante consiste à répartir les risques associés au changement climatique en diversifiant les moyens de subsistance et les lieux de rassemblement. Les stratégies recueillies, développées par les agriculteurs de subsistance, se sont avérées particulièrement nombreuses et diverses et, pour la plupart, durables et peu onéreuses.

STRATÉGIE D'ADAPTATION	ACTIVITÉ DE SUBSISTANCE	EXEMPLES
RÉPARTIR LES RISQUES GRÂCE À LA DIVERSIFICATION	AGRICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> • Changer de cultures et/ou de variétés (p. ex. en passant à des variétés de cultures résistantes à la sécheresse) • Cultures multiples • Modification des dates de plantation • Modification ou diversification des activités de subsistance
	ÉLEVAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Modification de la composition du troupeau (races, espèces) • Modification des cycles alimentation/pâturage • Modification ou diversification des activités de subsistance

Source: V. Savo, C. Morton, D. Lepofsky et K. Lertzman, (présentation, Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience AMCC+, Bruxelles, Belgique, 12-14 septembre 2016).



Haleka Alaktli et Meebrhit Kidane labourant la terre pour semer de nouvelles cultures à Adi-Nefas, Eritrée.

5.2 DES PRISES DE DÉCISION SOLIDES, TENANT COMPTE DES RISQUES

L'évaluation des risques climatiques et de catastrophe implique la décomposition de problèmes complexes et la compréhension des facteurs clés de risque (étroitement liés aux facteurs de vulnérabilité) et des méthodes d'évaluations des risques, y compris de leurs limites.

Pour une gestion des risques efficace, **la compréhension de la perception du risque** est fondamentale. Les perceptions du risque et la volonté associée de réduire les risques et de s'y préparer activement, sont fortement influencées par l'expérience personnelle et la prise de conscience des pertes potentielles. La qualité de la communication est donc importante pour appuyer l'action au niveau des différents acteurs concernés et pour les encourager à prendre des mesures de gestion des risques dans le cadre des étapes successives des processus de développement et de réponse au changement climatique, depuis la définition des priorités d'investissement jusqu'à la mise en œuvre.

La compréhension **des obstacles techniques à l'identification des risques et des solutions**, notamment au niveau local, a été l'un des aspects de la gestion des risques climatiques les plus discutés lors de la CMCE 2016. Les principaux obstacles pratiques sont liés à un mauvais accès aux données, conséquence de l'existence d'ensemble de données ou de la mauvaise transmission des informations existantes. De plus, les outils et méthodologies existants en matière de prévision climatique et de surveillance des risques, sont fréquemment trop complexes et inadaptés aux projets locaux et basés sur les communautés. Lorsque seules des données climatiques, environnementales et socioéconomiques limitées sont disponibles sur le terrain, les projets individuels ont tendance à recourir aux observations directes du terrain et à des approches simplifiées pour évaluer des informations complexes comme les services offerts par l'écosystème, les pressions existantes et les réponses d'adaptation. Si l'approche n'est pas assez solide, cela peut conduire à des décisions d'atténuation des risques basées sur une interprétation subjective ou sur des données insuffisantes.

Cela appelle à une intensification des efforts pour atteindre les prati-

ciens du développement et pour **traduire les données techniques et les résultats des modèles scientifiques dans un langage qui leur soit compréhensible**. Par exemple, cela peut prendre la forme de cartes faciles à lire, de graphiques d'analyse de tendances fournissant une vision large de l'évolution des variables clés, ou même de résultats d'analyse économique simplifiés. Les participants à la CMCE 2016 ont aussi noté que les informations sur les risques, à elles seules, sont probablement insuffisantes pour déclencher des changements significatifs au niveau de la prise de décision, de la planification ou de la budgétisation. L'écart entre la production d'informations sur les risques climatiques et leur utilisation doit être réduit en traduisant les informations techniques en bénéfices explicites pour leurs utilisateurs et pour les décideurs.

Les solutions techniques viables contribuant à satisfaire les besoins de résilience doivent être rendues plus accessibles. Il existe des écarts non seulement en termes de capacités techniques et de connaissances, mais aussi en termes de solutions effectives susceptibles d'être transposées à grande échelle pour répondre aux conséquences du changement climatique dans des contextes spécifiques. Par exemple, dans le secteur de la construction en Haïti, les techniques traditionnelles de protection contre les catastrophes et leurs alternatives sobres en carbone font l'objet d'une promotion pour remplacer les pratiques de construction couramment utilisées, moins coûteuses mais aussi très sensibles aux aléas climatiques.

De plus, **les risques associés aux réglementations et les risques politiques** se démarquent comme étant les plus préoccupants. Les risques liés à une réglementation médiocre ou mal conçue (p. ex. en rapport avec les normes de zonage et de constructibilité) sont perçus comme étant les plus fréquents et les plus graves. Les risques politiques – tels que l'incohérence et la mauvaise coordination entre les niveaux national, régional et local, l'absence de volonté politique de régler les questions sensibles comme l'aménagement du territoire et la gestion des ressources naturelles, l'absence de mise en application des réglementations existantes et la disparition du droit coutumier –

constituent des difficultés réelles. Cela indique qu'une attention supplémentaire doit être consacrée à renforcer les capacités des PMA et des PEID à développer, mettre en œuvre et faire appliquer des réglementations et des processus de planification sains afin de constituer un point de départ à la gestion des risques.

Il est évident qu'il n'existe **pas de solution universelle à l'atténuation des risques**. La gestion des risques naturels et l'adaptation au changement climatique doivent être adaptées et personnalisées afin de répondre aux circonstances et aux besoins locaux. L'adaptation et la gestion des risques doivent donc être entreprises au niveau local en tenant compte des impératifs de développement locaux. La réduction des risques et l'adaptation doivent être envisagées comme un processus de gestion du changement, dont le succès dépend en dernier recours de la qualité du lien établi entre l'individu et l'environnement social, économique et naturel qui l'entoure (y compris la communauté sociale, le patrimoine privé et public, les services publics, les caractéristiques de l'écosystème, etc.).

Cela dit, **des approches communes de la gestion des risques peuvent être identifiées**. Les évaluations des risques et de la vulnérabilité entreprises pour documenter les stratégies d'atténuation des risques, notamment lors de la phase de conception des interventions, sont l'occasion pour les parties prenantes d'analyser leur environnement afin de parvenir à identifier une combinaison de mesures d'atténuation des risques et d'opportunités potentielles susceptibles de renforcer la résilience de la communauté. L'utilisation d'outils standards pour mieux comprendre les conséquences du changement climatique et suivre les résultats de l'adaptation peut être difficile et techniquement exigeant (surtout pour de petites organisations), mais cela présente aussi de nombreux avantages en termes d'identification des problématiques et priorités clés, étayant ainsi des prises de décisions fondées sur des données probantes. **L'Encadré 5-2** présente la méthodologie en cinq étapes développée par l'organisation italienne Istituto Oikos pour définir et suivre une stratégie de gestion des risques climatiques solide.

Encadré 5-2 Une approche pratique de la conception de stratégies d'adaptation basées sur des faits

Avec le soutien des approches intégrées de l'AMCC pour le programme « Approches intégrées pour l'adaptation au changement climatique », l'Istituto Oikos est en train d'établir **la première conservation de pâturages intégrée**, un modèle d'adaptation dans un corridor écologique entre le mont Meru, le Kilimandjaro et les écosystèmes d'Amboseli, dans la région d'Arusha, dans le nord de la Tanzanie. Là-bas, le régime de précipitations de plus en plus imprévisible constitue une menace à la survie des bergers qui dépendent de l'offre permanente des services de l'écosystème pour leur subsistance.

Le modèle d'adaptation, conçu et géré en collaboration avec les autorités locales et des équipes de recherche internationales, intègre des données scientifiques, des mesures empiriques de l'incidence des activités humaines, une surveillance écologique et un échange de connaissances. Afin de concevoir une stratégie d'adaptation solide, basée sur des faits, qui intègre les risques climatiques, l'Istituto Oikos a suivi une approche en cinq étapes :

Étape 1 : Estimer la pression existante, par exemple à travers l'évaluation de la densité de population. Cette estimation est réalisée par l'observation directe et l'interprétation d'images satellite.

Étape 2 : Évaluer les ressources disponibles. Cette étape permettra notamment de caractériser la qualité des services de l'écosystème. Les moyens d'action principaux sont l'observation directe et l'interprétation de cartes. À l'aide des résultats des étapes 1 et 2, Oikos a découvert que la densité de bétail pouvait atteindre des densités 22 fois supérieures à la capacité des pâturages, estimées sur la base des enregistrements de précipitations et dans des conditions idéales, à 3,5 hectares par unité de bétail.

Étape 3 : Évaluer les risques associés au changement climatique. Les lignes directrices de l'UE pour l'intégration en matière d'environnement et de changement climatique donnent des informations sur l'évaluation des risques climatiques et proposent un modèle de termes de référence. Une analyse de la perception des risques associés au changement climatique grâce à des questionnaires semi-structurés a permis de mettre en avant des éléments sur les sujets de préoccupation les plus critiques au sein des communautés cibles et a contribué à hiérarchiser les priorités d'intervention.

Étape 4 : Évaluer les réponses d'adaptation. En voici quelques exemples :

- Amélioration de la gestion de l'eau : résultats tangibles et immédiats
- Cultures alternatives : adoption très lente.
- Amélioration des races de bétail : adoption relativement lente/difficultés relatives aux besoins en eau et en énergie.
- Boisement/reboisement : investissement à long terme et absence de résultats immédiats.
- Nouvelles entreprises environnementales axées sur les femmes : de bons résultats globalement et solutions de création de revenu rapide.

Étape 5 : Établir un processus de surveillance écologique

Les indicateurs doivent inclure : la disponibilité de l'eau, la présence, la densité et la répartition d'espèces de plantes exogènes, le nombre de têtes de bétail et leurs mouvements, la déforestation et la production de charbon, les tendances de prix sur le marché du bétail.

Le projet met en œuvre une approche intégrée qui combine la compréhension et la préparation aux risques, le renforcement des capacités d'utilisation des outils de suivi du changement climatique (liés à l'installation de deux stations météo) et la mise en place d'institutions locales (p. ex. des conseils de gestion de l'eau, des comités de gestion des pâturages) afin d'aider à protéger les services de l'écosystème. Il soutient aussi le développement par les communautés de plans d'aménagement des terres et la diversification de leurs moyens de subsistance, en se concentrant sur les activités compatibles avec le climat (comme le stockage de l'eau, la culture de céréales résistantes à la sécheresse, la production de biogaz et de charbon plus durable).

Source : Istituto Oikos, « The Key Role of Donor-Supported Interventions in Designing Evidence-Based Adaptation Strategies: The Case of Rangelands in Arusha Region, Northern Tanzania » (présentation, Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience de l'AMCC+, Bruxelles, Belgique, 12-14 septembre 2016).

5.3 VERS DES STRATÉGIES D'ADAPTATION PRATIQUE PARTICIPATIVES

Les stratégies d'adaptation axées sur des objectifs de subsistance sont généralement à petite échelle, spécifiques, et n'impliquent pas de décisions administratives régionales ou nationales. Elles ont tendance à présenter un bon rapport coût-efficacité, puisqu'elles privilégient les ressources et technologies disponibles. Malheureusement, la reproduction de telles pratiques, y compris celles qui sont écologiquement rationnelles, est souvent insuffisamment encouragée en raison d'un manque d'intérêt commercial. La mise en réseau technique d'initiatives similaires, qui sont mises en œuvre dans différentes régions, permet une économie en terme de temps et d'argent, notamment en évitant la répétition de certaines erreurs au cours des étapes de planification ou de mise en œuvre.

À l'inverse, **les stratégies d'adaptation descendantes ont tendance à cibler la conservation de l'environnement et la gouvernance à plus grande échelle,** l'implication des communautés en matière de partage de leurs besoins et solutions d'adaptation restant sporadiques. Elles peuvent donc échouer à être largement adoptées ou à avoir des retombées visibles sur le terrain. Les approches de la gestion des risques climatiques et de l'adaptation doivent prendre en compte le fait que les connaissances ne reposent pas uniquement sur la science, les modèles et les projections : une partie est basée sur les connaissances pratiques et traditionnelles, qui méritent d'être mieux comprises, exploitées et prises en compte.

Des stratégies et politiques plus flexibles doivent être élaborées d'urgence et définir des buts et principes généraux, qui **permettraient aux communautés locales de mieux gérer le changement climatique à leur façon.** Les communautés ont besoin d'être plus impliquées dans la prise de décision, la gestion et la gouvernance en matière climatique. L'expérience en Tanzanie montre par exemple que les communautés rurales sont parfaitement capables de s'approprier des outils de surveillance du climat et de les utiliser. Il est essentiel pour une gestion des risques efficace d'adapter les outils de suivi et de gestion existants

et complexes, afin de correspondre aux compétences et capacités communautaires.

L'expérience de l'AMCC+ et de ses partenaires a identifié des **facteurs structurels qui soutiennent l'adaptation et les stratégies de gestion des risques à long terme.** Ces derniers incluent :

- Des systèmes de gouvernance et de connaissances qui incluent toutes les parties prenantes, y compris locales. Les avancées scientifiques et les solutions pratiques doivent les unes comme les autres être intégrées dans le développement des politiques – qui exigent des échanges bilatéraux entre les scientifiques, les gestionnaires de données et la planification centrale d'une part, et les communautés locales et praticiens du développement d'autre part.
- Une intégration plus systématique de la réduction des risques de catastrophe dans la planification et la conception des nouvelles actions sectorielles et locales. Cette intégration est particulièrement importante pour les actions ayant des retombées sur le tissu social et économique, qui favorise la résilience.

- Un suivi durable et régulier des risques qui favorise l'actualisation des stratégies d'atténuation des risques au fur et à mesure que ceux-ci évoluent et que l'expérience s'accumule.

Enfin, **la gestion des risques est améliorée quand elle est graduellement intégrée aux activités et processus existants au niveau sectoriel.** Une institutionnalisation de la réduction des risques de catastrophes dans les processus de planification, du niveau national au niveau local, et un renforcement des capacités de gestion des risques dans les institutions à tous les niveaux. Une attention particulière doit être portée à l'autonomisation des communautés et des autorités locales, en leur donnant accès aux informations, aux ressources et à l'autorité nécessaires. Cette approche est cohérente avec l'objectif 7 du cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015–2030, qui consiste à « améliorer nettement l'accès des populations aux dispositifs d'alerte rapide multirisque et aux informations et évaluations relatives aux risques de catastrophe ».



En haut à gauche : Salma Zahran Hamad a construit et vendu plus de 100 foyers de cuisson économes en combustible dans sa communauté, ce qui l'aide à financer la poursuite des études de sa fille aînée. Kiungoni, Pemba, Tanzanie.

En haut à droite : Hamad Mwitani avec une liane de vanille dans sa ferme agroforestière convertie. Dans le passé, sa famille cultivait une production de manioc à l'année, dans la ferme perchée sur un coteau abrupt. Avec l'aide des forêts communautaires de Pemba, Hamad l'a transformée en système agroforestier résilient.

En bas : L'agronome Siti Makame a formé 30 femmes à la conservation des semences, à la gestion de l'eau et à l'utilisation des pesticides naturels sur le campus d'innovation rurale FCP de Pemba, Tanzanie.

5.4 APPUI À UNE MEILLEURE GESTION DES RISQUES

En conclusion, cette section reprend certaines recommandations clés de la CMCE 2016 en faveur d'une meilleure gestion des risques dans le cadre des interventions de l'AMCC+.

Tout d'abord, **des efforts doivent être faits pour améliorer l'utilisation, la qualité et la diffusion des évaluations de la vulnérabilité au climat** et servir d'outils pour éclairer les stratégies d'atténuation des risques et de planification du développement. Ces évaluations pourraient être menées plus systématiquement, soit pendant la préparation du projet, soit en tant que partie intégrante de la mise en œuvre du projet (ou les deux) ; l'étude de cas présentée à la fin du chapitre illustre les avantages de la réalisation d'une telle évaluation. Pour soutenir le processus d'évaluation, une utilisation plus systématique des ensembles de données existants et des services de données climatologiques pourrait être envisagée (notamment ceux qui

sont développés dans le contexte des initiatives financées par l'UE afin de renforcer les capacités des centres scientifiques régionaux dans le domaine de l'observation de la Terre et du climat). Plus de liens pourraient être établis avec les initiatives pertinentes en cours (par exemple le Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement de la Banque mondiale). Cette approche est cohérente avec les priorités du Plan d'action pour la résilience dans les pays exposés aux crises de l'UE,¹⁷ qui recommande le développement d'évaluations partagées (ainsi que des stratégies et des plans de mise en œuvre) pour renforcer la résilience.

Un appui doit être fourni pour aider les pays partenaires à **intégrer les informations sur les risques à la prise de décision nationale**, notamment au niveau du ministère des Finances et des autres institutions impliquées dans la planification centrale. Une

planification solide du développement et de l'investissement implique une prise en compte des risques. Au cours de la hiérarchisation des priorités et de la conception des investissements, une plus grande attention doit être portée à la protection contre les risques climatiques à long terme et autres risques associés ; cela peut être facilité par la convergence des modèles de risque utilisés par les praticiens du changement climatique et par la réduction du risque de catastrophe. Pour les investissements planifiés au niveau local, il est important de renforcer les capacités des autorités et communautés locales en matière d'adaptation et de réduction des risques de catastrophes.

Il est aussi recommandé de **promouvoir les approches aux partenaires et bénéfiques multiples**. Les évaluations du risque et de la vulnérabilité en matière climatique peuvent aussi être utilisées pour identifier les



Kemanit Alembirhan (à gauche) instruit les membres de la communauté à Endaba Biruk.

¹⁷ *Action Plan for Resilience in Crisis-Prone Countries 2013-2020*, Document de travail des services de la Commission DTS (2013) 227 final (Commission européenne, 2013).

options d'adaptation « sans regret » (c'est-à-dire celles qui devraient procurer des avantages dans tous les scénarios climatiques prévus), tandis que des évaluations économiques telles que les analyses coûts-bénéfices peuvent aider à identifier les options et les investissements d'adaptation qui portent leurs fruits à long terme, à travers différents scénarios. Une stratégie commune et efficace face à l'incertitude consiste à diluer les risques par une diversification des activités et des moyens de subsistance. Les solutions de gestion des risques et d'adaptation qui génèrent des bénéfices multiples pour des partenaires multiples – telles que celles qui sont fondées sur l'agriculture de conservation ou les approches basées sur les écosystèmes mettant particulièrement l'accent sur la génération de moyens

de subsistance et de revenus – sont souvent considérées comme des options « sans regret ». L'**Encadré 5-3** décrit brièvement un projet mené à Djibouti, qui a été conçu pour procurer simultanément des avantages socioéconomiques et environnementaux, contribuant parallèlement sur les deux plans à la résilience au climat. L'étude de cas concernant le Timor-Leste, à la fin de ce chapitre, propose un autre exemple de projet combinant différents types d'avantages.

Enfin, **des indicateurs appropriés destinés à mesurer l'efficacité de la réduction des risques climatiques et l'adaptation au changement climatique doivent être développés**, pour identifier les meilleures options et suivre les performances des mesures adoptées au fil du temps,

au fur et à mesure des changements du climat. La collecte, l'analyse et le suivi de données de haute qualité à moyen terme sont essentiels au succès de l'intervention. Des systèmes S&E solides et robustes (mais néanmoins abordables) sont nécessaires pour aider à la prise de décision, à la sensibilisation, au renforcement des connaissances et à la responsabilité. Un ensemble commun d'indicateurs conformes à l'agenda en matière de changement climatique, aux ODD et au cadre de Sendai doivent être développés. Au niveau de l'intervention, des indicateurs supplémentaires, plus spécifiques, sont susceptibles d'être nécessaires pour suivre les progrès, en tenant compte des approches risque-résilience climatique et de l'adaptation choisies.

Encadré 5-3 Une approche aux avantages multiples : soutenir l'intégrité des moyens de subsistance et des écosystèmes

À Djibouti, la composante « eau » du projet de l'AMCC *Réponses au changement climatique dans les secteurs de l'énergie et de l'eau* cible simultanément l'appui des moyens de subsistance et une gestion plus efficace des ressources naturelles :

- Il contribue à transformer un flux d'eaux usées en ressource en eau utile.
- L'utilisation d'une partie de cette eau dans un nouveau projet d'irrigation aidera prochainement à stabiliser et accroître les revenus de 40 familles de fermiers dans une zone où l'agriculture de subsistance est menacée par le changement climatique (qui aggrave la pénurie et la salinisation de l'eau), augmentant ainsi la résilience des communautés suburbaines marginalisées.
- La libération d'un flux d'eau douce vers une réserve naturelle côtière voisine aidera à protéger la biodiversité locale et offrira des opportunités de développement de l'écotourisme et autres activités durables génératrices de revenus.

Source : D. Xanthoulis « Assistance technique au projet Alliance mondiale contre le changement climatique à Djibouti : Réponses au changement climatique dans les secteurs de l'énergie et de l'eau » (présentation, Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience de l'AMCC+, Bruxelles, Belgique, 12-14 septembre 2016).

ÉTUDE DE CAS

AIDER LES COMMUNAUTÉS DU TIMOR-LESTE À INVENTER LEUR PROPRE AVENIR

FICHE

NOM DU PROJET	Programme de soutien de l'Alliance mondiale contre le changement climatique en faveur du Timor-Leste (AMCC-TL)
RÉFÉRENCE CRIS	DCI-ENV/2012/023-745
RÉGION	Pacifique
PAYS	Timor-Leste
DOMAINES PRIORITAIRES DE L'AMCC+	Adaptation, intégration
SECTEUR	Agriculture, forêts, ressources naturelles, développement global et réduction de la pauvreté
INSTRUMENTS DE FINANCEMENT	4 millions d'euros (AMCC, financement à mise en œuvre rapide de l'Irlande)
SITE INTERNET	www.gccatl.eu www.facebook.com/gccatl

Les populations rurales du Timor-Leste vivent dans un cadre agroécologique particulièrement fragile et dans une situation d'économie rurale faible. Le changement climatique exacerbe les problèmes de sécurité alimentaire existants par la dégradation des ressources naturelles, la

probabilité accrue de catastrophes naturelles, les vents forts, les glissements de terrain, les crues éclair, les pénuries d'eau et les conflits pour les ressources. La déforestation est aussi une préoccupation majeure. Les forêts sont détruites à des fins agricoles et le bois est utilisé comme

combustible domestique par 90 % des ménages. On estime que le couvert forestier a diminué de près de 30 % entre 1990 et 2010, c'est-à-dire d'environ 1,7 % par an.

OBJECTIFS DU PROJET

Le projet cible les activités de la communauté et l'amélioration de la vie des populations – d'abord pour comprendre les menaces climatiques et, ensuite, pour organiser des réponses appropriées. Tout tourne autour d'une stratégie impliquant la gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration des moyens de subsistance.

Cela se fait par trois lignes d'action différentes :

1. garantir que la surveillance du climat est effectuée régulièrement et procure des informations fiables ;



Multiplication des boutures de poivre dans une pépinière communautaire – on peut également apercevoir des plants de girofle en haut à droite (bassin d'alimentation en eau de Loes, municipalité de Liquiçá, village d'Açumano).

« L'AMCC travaille avec les communautés parce que les pratiques adaptées doivent être liées aux nécessités réelles. Ce contact étroit entre le programme et les communautés favorise l'appropriation de l'évaluation de la vulnérabilité. Le dialogue entre les personnes améliore la compréhension des effets du changement climatique. Il convient ensuite de définir les plans et le meilleur moyen de faire face aux risques ».

Mirko Gamez, coordinateur du projet GIZ

2. soutenir les communautés vulnérables pour comprendre les défis climatiques et identifier des réponses adaptées ;
3. soutenir les communautés lors de la mise en œuvre de mécanismes de résilience locaux et durables (c'est-à-dire améliorer et diversifier la production).

FAITS ET CHIFFRES

13 stations agrométéorologiques couvrant toutes les municipalités du pays ont été installées pour établir un réseau d'informations climatiques fiable.

42 pépinières agroforestières ont été installées dans les communautés rurales.

Le plan d'action pour la résilience climatique a visiblement progressé dans au moins 50 % des communautés, représentant 5 000 familles.

La construction de foyers améliorés a été soutenue dans 36 cuisines des ménages de 21 villages.

PRINCIPALES RÉALISATIONS:

Un système agrométéorologique fonctionnel et complètement opérationnel destiné au partage d'informations par différents types d'utilisateurs.

Un système de stockage des données sécurisé est en place grâce à un AGROMET en open source.

Une méthodologie a été développée pour effectuer des évaluations de vulnérabilité et des plans d'action locaux au Timor-Leste.

Les bonnes pratiques du Timor-Leste en matière d'adaptation au changement climatique sont maintenant évaluées et documentées.

Des campagnes de sensibilisation à l'importance de l'adaptation au changement climatique ont été conduites depuis 2014.

Les bonnes pratiques d'adaptation/atténuation ont été présentées à travers différents types d'événements et de forums aux niveaux national et local. Plus de 5 000 personnes ont été touchées directement.

Un réseau de pépinières agroforestières a été mis en place, reliant 42 pépinières de ce type.

Des activités de conservation par le reboisement sur des points d'eau importants ou dans des zones à risque de glissements de terrain ont été réalisées.

Sept nouvelles activités de subsistance sensibles au climat ont été mises en place (p. ex., installation de pépinières agroforestières, plantations commerciales de fruits du dragon, amélioration des systèmes agroforestiers avec des arbres à valeur élevée, amélioration de la santé des ménages grâce à des fourneaux en argile propres et efficaces, etc.).

Plus de 400 000 arbres ont été distribués et plantés (d'espèces forestières, industrielles et fruitières).

L'ensemble de la population a participé à l'exercice d'évaluation de la vulnérabilité. Pour étayer les informations, les hommes et les femmes ont été séparés afin de collecter des points de vues différents mais complémentaires.

La participation active des femmes dans les groupes de villages soutenus par le programme est d'environ 35 %.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Les évaluations de la vulnérabi-

lité représentent un exercice pratique pour la communauté. Elles sont particulièrement efficaces dans le contexte du Timor-Leste parce qu'elles guident la communauté au cours de la phase de planification. Grâce aux évaluations de vulnérabilité, l'AMCC a noté une meilleure appropriation du programme.

De plus, la documentation sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés en matière d'adaptation au changement climatique au Timor-Leste ont nourri les discussions techniques avec les partenaires et autres parties prenantes et ont contribué à l'identification de techniques appropriées.

Le programme AMCC de l'Union européenne a donné la priorité à la coordination avec les autres partenaires de développement. À titre d'exemple, la planification participative de l'utilisation des terres (PLUP) au Timor-Leste a été d'abord développée par l'AJCI, et l'agriculture de conservation est un programme mis en œuvre par la FAO. Ces deux programmes ont fourni des lignes directrices efficaces pour la mise en œuvre de l'AMCC.

La propriété foncière et une compréhension claire des frontières administratives entre les terres privées/communautaires ainsi que le domaine foncier sont cruciales pour mettre en œuvre des activités de protection des sols et de l'eau et des pratiques de reboisement.

La direction par le gouvernement (foresterie) est une clé du succès parce qu'il a développé la coordination et l'aide entre les programmes mis en œuvre par les partenaires du développement (AJCI, FAO et ONG internationales).

LA VOIE À SUIVRE

- Procurer des informations rapides et pertinentes aux différents utilisateurs (fermiers, ONG, ministères, statisticiens et chercheurs) à travers le système d'informations agrométéorologique.
- Renforcer la capacité institutionnelle en intégrant l'adaptation au changement climatique.
- Étendre les évaluations de la vulnérabilité à un plus grand nombre de communautés, parallèlement aux plans d'action locaux.
- Intensifier l'adoption d'un ensemble choisi d'activités agroforestières qui ont fait leurs preuves et ont procuré des retombées économiques aux communautés.



L'équipe de l'AMCC explique le fonctionnement de la station agrométéorologique automatique d'Ermera aux travailleurs des organisations de vulgarisation.

MESSAGE CLÉ

De nouveaux événements climatiques imprévisibles ébranlent les mécanismes de survie traditionnels des communautés rurales du Timor-Leste. Il est important de permettre la résilience des communautés et d'offrir des activités économiques alternatives en soutien à l'agriculture de subsistance.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche ; secrétariat d'État à l'Environnement ; ministère du Commerce, de l'industrie et de l'environnement ; ministère de la Solidarité sociale ; ministère de l'Administration publique ; direction nationale de la gestion des risques de catastrophe, Camões – Instituto da Cooperação e da Língua (Camões, I.P.) ; Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammen.

TÉMOIGNAGE

En décembre 2014, M. Alfredo, sa famille et un groupe de voisins ont installé une pépinière agroforestière dans leur village, avec l'appui technique et matériel de l'AMCC-TL. M. Alfredo, chef du groupe de la pépinière mais également instituteur à l'école du village, avait prévu d'améliorer sa plantation de café robusta en la diversifiant grâce à des

giroflis, des poivriers, des ramboutans, mais aussi des chênes argentés, produits dans la pépinière.

Ses plans ont finalement été mis en pratique fin 2015, quand sa famille et lui ont planté des centaines d'arbres sur sa plantation existante de deux hectares de café, en suivant toutes les recommandations techniques

des techniciens du programme.

Un an après avoir planté ses arbres, il a pu remarquer un taux de survie important et un très bon développement, par exemple au niveau des lianes de poivres qui portaient déjà leurs premiers fruits. Son succès et la fierté de sa famille ont pu être partagés par l'équipe technique de l'AMCC-TL au cours de leur dernière visite en mars 2017.



M. Alfredo montre fièrement le développement des lianes de poivre plantées il y a un an dans sa plantation de café.

Les cultures intercalaires de M. Alfredo et son utilisation efficace de la terre disponible sont un modèle pour les techniciens timorais et les autres fermiers des environs du village de Leotela, dans la municipalité de Liquiçá. D'autres fermiers ont commencé à suivre son exemple. De plus, M. Alfredo est toujours disponible pour partager son expérience et ses connaissances avec ses voisins et les autres fermiers.

6 SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DE L'AMCC+

Comme souligné dans les précédents chapitres, l'AMCC+ et la CMCE 2016 ont permis de tirer un grand nombre de conclusions et de recommandations qui aideront à la mise en œuvre de l'AMCC+ au cours des prochaines années. Les sujets suivants méritent une attention et une prise en compte particulières :

1. Soutien des initiatives de transformation

Les initiatives de transformation (p. ex. celles qui permettent l'« institutionnalisation » des pratiques efficaces compatibles avec le climat et leur plus large diffusion, avec des effets à long terme) sont nécessaires pour accroître les bénéfices sociaux et le nombre des bénéficiaires des politiques et interventions en rapport avec le changement climatique.

De la même façon, l'intégration du changement climatique (c'est-à-dire la prise en compte systématique des menaces et dimensions du changement climatique, ainsi que la conception et la mise en œuvre d'actions spécifiques) est une approche pertinente pour parvenir à une telle transformation. Considérant que l'adaptation et l'atténuation en matière de changement climatique, la réduction des risques de catastrophe et l'égalité des sexes ne peuvent pas être dissociées, ces trois thèmes doivent être pris en compte conjointement, en bâtissant des synergies entre eux.

2. Promotion de l'efficacité de l'aide

Les approches basées sur un programme, y compris le soutien d'un secteur et l'appui budgétaire, sont particulièrement adaptées à la mise en œuvre des mesures concernant le changement climatique,

comme les C(P)DN, sur une échelle de temps et d'espace requise pour parvenir à des économies résistantes au changement climatique.

L'alignement sur les politiques et stratégies nationales, combiné avec un fort accent mis sur la pertinence par rapport aux circonstances et besoins locaux à travers le soutien aux approches ascendantes, est essentiel pour parvenir à l'appropriation des initiatives liées au climat à tous les niveaux – sécurisant ainsi leur mise en œuvre efficace et leur viabilité. Les actions pour le climat sensible au genre et favorables à l'égalité des sexes ne sont pas seulement plus justes, elles sont aussi plus efficaces, ce qui se traduit par des activités à fortes retombées.

3. Rapprochement entre projets, programmes et politiques

Une politique nationale du changement climatique bien établie est une condition fondamentale pour déployer et transposer efficacement à plus grande échelle les actions en matière de changement climatique. Cela offre un cadre (i) pour l'intégration du changement climatique dans les politiques, stratégies et plans sectoriels clés ; (ii) pour la hiérarchisation des priorités, la coordination et le suivi des actions concernant le changement climatique ; et (iii) pour l'incitation à l'investissement dans l'adaptation et l'atténuation.

L'expérience locale peut créer des preuves empiriques utiles pour les politiques et la prise de décision, la démonstration des résultats obtenus en phase pilote contribuant à améliorer la sensibilisation, à faire du changement climatique une priorité dans l'agenda politique et à stimuler

les efforts dans l'élaboration des politiques.

Combiner le travail au niveau politique et institutionnel central avec la mise en œuvre d'activités de terrain est donc entériné. Il s'agit d'une caractéristique clé de nombreuses interventions de l'AMCC+.

4. Appui au développement et à la gouvernance d'une politique du changement climatique

Des cadres politiques, institutionnels, juridiques et réglementaires faibles, notamment en ce qui concerne la gouvernance et la sécurité de la propriété des ressources foncières et naturelles, sont des obstacles à la mise en œuvre réussie de l'action pour le climat. Le manque de soutien ou de continuité dans les priorités politiques représente aussi un frein. Les projets individuels n'ont que peu de contrôle sur ces obstacles – et même les interventions se situant à un niveau plus stratégique peuvent ne pas parvenir à apporter des améliorations visibles en termes de gouvernance.

Il n'y a pas de « formule magique » pour résoudre ces problèmes, mais faciliter le dialogue politique pour parvenir à un soutien stratégique et créer une politique cohérente et un cadre réglementaire reste une approche utile.

5. Amélioration de l'accès aux sciences, aux données et technologies climatiques

L'accès aux sciences et aux données climatiques constitue une base pour une prise de décision éclairée sur l'adaptation et la réduction des risques climatiques – particulière-

ment si elles sont combinées à des données sociales et économiques. Cependant, outre leur accessibilité, les données sur le climat et les résultats de la modélisation climatique doivent être interprétés et présentés sous des formes claires et compréhensibles, afin d'être comprises par les non-spécialistes. Un soutien plus important en termes techniques et de communication est nécessaire pour populariser la climatologie et pour renforcer la collaboration entre les services météorologiques et les utilisateurs des données sur le climat.

De même, un accès amélioré aux technologies d'adaptation et d'atténuation est une demande récurrente des pays en développement. Simplicité, bon rapport coût efficacité, adéquation avec les besoins des femmes, acceptabilité culturelle, intégration des connaissances et savoir-faire locaux, ainsi que disponibilité locale des équipements et services, devraient guider le choix des technologies.

6. Renforcement des systèmes de suivi

Un investissement technique et financier plus important est nécessaire pour le suivi et l'évaluation (S&E) de l'adaptation, ainsi que pour la mesure, la notification et la vérification (MNV) de l'atténuation, particulièrement pour évaluer et comprendre les retombées environnementales et socioéconomiques à long terme des différentes mesures d'adaptation et d'atténuation.

De plus, les cadres de suivi doivent inclure des objectifs quantitatifs et qualitatifs, mesurés par des indicateurs significatifs et ventilés correctement par sexe, reflétant les objectifs associés à l'égalité des sexes, la réduction de la vulnérabilité, l'adaptation et l'atténuation en matière de changement climatique.

7. Renforcement des capacités institutionnelles et individuelles

Un seuil critique d'expertise nationale au niveau central et (surtout) au niveau décentralisé est un prérequis pour une mise en œuvre réussie des actions relatives au climat. L'exper-

tise institutionnelle et individuelle requiert des compétences telles que des qualifications scientifiques et techniques directement liées à la climatologie, aux réponses d'adaptation et d'atténuation et technologies associées, et des compétences génériques telles que celles qui sont nécessaires pour la coordination intrinstitutionnelle et intersectorielle, le renforcement du cadre juridique et réglementaire, l'analyse financière et économique, le S&E/MNV, ou l'accès aux financements internationaux.

8. Participation de nouveaux intervenants et renforcement des partenariats

Le secteur privé peut contribuer à combler au moins une partie du déficit de financement pour la mise en œuvre des CDN et la transposition à plus grande échelle des actions d'adaptation et d'atténuation – mais pour ce faire, le secteur privé doit prendre conscience des menaces et enjeux relatifs au climat et être plus engagé dans les processus de planification.

Garantir une large appropriation et une mise en œuvre réussie des CDN et autres actions relatives au climat demande la participation de nombreux acteurs, notamment les différentes branches et niveaux du gouvernement, le parlement, la société civile (y compris les associations de femmes) et des intervenants du secteur privé. Les impliquer plus systématiquement dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des actions liées au climat et dans les réseaux de partage de connaissances demande des efforts spécifiques en matière de renforcement des capacités.

9. Renforcement de la gestion des connaissances

Le partage des expériences et des connaissances peut être favorisé par des réseaux formels et informels tels que des initiatives communautaires, des acteurs gouvernementaux à différents niveaux, des organisations du secteur privé et de la société civile, des institutions académiques et de recherche, des organisations

régionales et interrégionales et des partenaires du développement. Des séminaires techniques et politiques à différents niveaux (communautaire, national, régional) peuvent être organisés plus régulièrement pour échanger des expériences.

Le partage des connaissances ne doit pas seulement se focaliser sur les succès : il est aussi utile de partager les enseignements tirés de projets moins performants (par exemple, par des études de cas, expliquer ce qui n'a pas fonctionné et pourquoi).

10. Faire le point et aller de l'avant

Alors que certaines des observations qui ont émergé au cours des activités de l'AMCC+ 2016, telles que la CMCE, ciblent particulièrement les dirigeants politiques nationaux, demandant des changements structurels dans les systèmes de gouvernance (à traiter par le dialogue politique), de nombreuses conclusions et recommandations présentées dans cette publication peuvent et doivent être intégrées dans l'identification, la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des interventions de l'AMCC+. Cela peut impliquer de développer de nouvelles orientations sur des aspects spécifiques, tels que l'intégration de l'égalité des sexes, l'utilisation d'indicateurs et d'une gestion des connaissances sensibles au climat et au genre.

De plus, investir du temps et des ressources suffisants dans la préparation d'un projet de l'AMCC+ est une amélioration nécessaire pour permettre une consultation efficace des intervenants, pour collecter des données et mettre en place des bases solides pour les cadres de suivi, pour intégrer correctement les questions de genre et la réduction des risques de catastrophes et pour s'engager dans une réflexion plus large sur la durabilité et les possibilités de transposition à plus grande échelle.

7 AGENDA POUR 2017-2020

Au cours de la première année de la mise en œuvre du programme, l'AMCC+ a recueilli avec succès les pratiques les plus vertueuses en matière d'adaptation et d'atténuation, a passé en revue les exemples et stratégies de réponse au changement climatique les plus récents et tient compte de l'expérience acquise. Celle-ci servira à améliorer l'efficacité, la durabilité et les effets des activités de l'AMCC+ dans les années à venir.

Au cours de la période de mise en œuvre 2017-2020, les activités seront particulièrement axées sur :

- Le soutien à deux événements fondamentaux dans le paysage de la coopération internationale, c'est-à-dire l'Accord de Paris sur le changement climatique et l'Agenda 2030 pour le développement durable des Nations Unies.
- Le renforcement des partenariats et le renforcement de la gestion des connaissances et de la sensibilisation, qui sont deux caractéristiques de l'initiative.



Un groupe d'hommes et de femmes de Social prennent part à une session de formation dans le cadre d'un projet de promotion du moringa oleifera comme culture résiliente au climat. Le moringa est un arbre bien connu au Timor-Leste et a montré une très haute résilience aux impacts climatiques, particulièrement à la sécheresse.

7.1 APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS

Suite à l'Accord de Paris, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation sont à présent au même niveau dans l'ordre des priorités de la CCNUCC. L'accent particulier mis par l'AMCC+ sur l'adaptation et la résilience aux stress et chocs liés au changement climatique est parfaitement en accord avec ce développement. Le fait de rester focalisé sur l'adaptation et d'offrir un soutien croissant à la réduction de risques de catastrophe contribuera à suivre et réduire les conséquences des catastrophes subies par les PMA et les PEID.

Soutenir la mise en œuvre des C(P)DN est clairement une priorité pour les nouvelles interventions de l'AMCC+ – et ce soutien peut également, dans certains cas, être intégré à des interventions en cours. Ces priorités comprennent : (i) l'intégration des C(P)DN dans les stratégies de développement nationales, sectorielles et

décentralisées ; (ii) l'aide aux pays partenaires pour hiérarchiser les priorités et évaluer les besoins financiers et techniques pour les mettre en œuvre ; et (iii) leur traduction dans des feuilles de route concrètes dans tous les secteurs pertinents, avec des plans d'investissement et des plans de renforcement des cadres politiques, juridiques et institutionnels.

En ce qui concerne la mobilisation et l'accroissement du financement de la lutte contre le changement climatique, l'expérience de l'AMCC+, particulièrement via les discussions de la CMCE 2016, accorde une grande importance à un financement accru de l'AMCC+ pour la transposition à plus grande échelle des projets pilotes fructueux et, quand les conditions pour de bons résultats sont réunies, à une utilisation accrue de l'appui budgétaire. Quelles que soient les modalités, garantir que

les ressources financières atteignent le niveau local, où l'essentiel des mesures d'adaptation et une part significative des mesures d'atténuation doivent être mises en œuvre, est une priorité programmatique et technique. Les options pour agir selon ces recommandations seront examinées attentivement par l'AMCC+ lors de la préparation des nouvelles interventions au cours de la période 2017-2020.

La mise en place d'un cadre commun, plus transparent, pour l'action et le soutien demande un accompagnement permanent des pays partenaires de l'AMCC+, afin d'établir des systèmes S&E et MNV fiables. Ces systèmes sont indispensables pour le suivi des progrès concernant la mise en œuvre des C(P)DN, la surveillance des interventions de l'AMCC+ et l'apport de bases solides pour les efforts de renforcement des connaissances et de gestion de l'AMCC+.

7.2 CONTRIBUTION À L'AGENDA POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris, et plus généralement la participation accrue des PMA et des PEID à l'adaptation au changement climatique et aux efforts d'atténuation au titre de la CCNUCC, contribue directement aux objectifs de développement durable, tels que l'ODD 13 – Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

En tenant compte des synergies entre adaptation, atténuation et développement, les interventions en cours et futures de l'AMCC+ contribuent à la réalisation des autres objectifs de développement durable, notamment l'ODD 1 – Pas de pauvreté ; l'ODD 2 – Faim « zéro » ; l'ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable ;

l'ODD 14 – Vie aquatique ; l'ODD 15 – Vie terrestre ; et l'ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs. Les approches intégrées et globales telles que celles qui sont favorisées par l'AMCC+, produisant des cobénéfices (par exemple une gestion durable de la terre contribuant simultanément à l'atténuation des changements climatiques, à la restauration des sols, à de meilleures conditions de vie et à une sécurité alimentaire accrue), sont largement reconnues comme les plus prometteuses, et doivent continuer à être encouragées.

Le travail futur de l'AMCC+ soutiendra aussi la réalisation de l'ODD 5 sur « l'égalité entre les sexes ». Cet effort demandera une intégration renforcée des questions de genre

dans les interventions liées au climat – par une utilisation plus systématique de l'analyse de l'égalité des sexes – pour éclairer la conception des projets et programmes, l'adoption d'objectifs explicites relatifs au genre, l'intégration d'activités d'autonomisation économique des femmes et d'augmentation de leur capacité à prendre part aux décisions, et le suivi et l'évaluation des résultats en termes d'égalité des sexes. L'AMCC+ ciblera aussi la promotion de l'intégration de l'égalité des sexes dans les C(P)DN.

7.3 RENFORCEMENT DES PARTENARIATS

L'un des objectifs spécifiques de l'AMCC+ pour 2016 a consisté à poursuivre la promotion des partenariats techniques et stratégiques entre les différents acteurs. Les nombreux débats et échanges qui se sont déroulés pendant la CMCE 2016 entre les 198 délégués à la conférence, représentant tous les groupes de parties prenantes de l'AMCC+, témoignent du succès des efforts entrepris.

Au-delà du résultat positif de cette conférence, l'AMCC+ poursuivra ses efforts pour stimuler les partenariats et renforcer la coopération au niveau régional, entre pays et régions et entre acteurs de l'UE, dans le cadre d'une communauté AMCC+ dynamique. La planification de nouvelles interventions régionales recommencera en 2017 sous le financement du 11^e programme intra-ACP du FED, tandis que deux conférences régionales seront organisées au cours de

l'année 2017 sous l'égide de l'AMCC+. L'organisation de « visites croisées sud-sud » aideront aussi à renforcer une coopération directe entre les interventions de l'AMCC+ et les pays partenaires.

7.4 STIMULER LA SENSIBILISATION ET LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES

Une nouvelle stratégie de communication et de gestion des connaissances est en préparation.

Cette stratégie inclura notamment une présence plus importante sur le Web et les réseaux sociaux, en recherchant plus d'opportunités de mises en réseau, afin de toucher un public plus large. Un nouveau site Internet et une nouvelle plateforme collaborative ne sont qu'un exemple des efforts récents pour renforcer la plateforme de communication.

L'AMCC+ poursuivra son engagement et sa démarche de sensibilisation en organisant des réunions/rencontres telles que des conférences et événements mondiaux et régionaux. Elle continuera aussi à participer aux

événements parallèles de l'UE aux conférences de la CCNUCC et autres forums internationaux sélectionnés.

Tout en travaillant à améliorer et moderniser ses outils et canaux de communication existants, l'initiative essaie aussi de toucher le public et le secteur au travers de moyens plus récents et innovants. Elle a récemment produit un jeu de mémorisation sur le climat, montrant le projet de l'initiative en Éthiopie à travers une application Web. Le dernier événement d'apprentissage mondial de capitalisation de l'expérience a, de la même façon, davantage eu recours à des animations, à de l'infographie et à des vidéos, plutôt qu'à des présentations de diapositives traditionnelles.

Des systèmes de gestion des connaissances plus complets seront aussi mis en place, basés sur l'évaluation des activités passées de l'AMCC (achevées en 2015), du suivi des interventions en cours, du développement d'un cadre formel des résultats de l'AMCC+, et de la participation à différents réseaux.

RÉFÉRENCES

Action Plan for Resilience in Crisis-Prone Countries 2013–2020. Document de travail des services de la Commission DTS (2013) 227 final. Commission européenne, 2013.

Plan d'investissement national pour l'environnement, la foresterie et le changement climatique du Bangladesh. 2e version, 27 mai 2016. http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/FAO-countries/Bangladesh/News/CIP_Draft_27_May_2016.pdf.

Buchner, Barbara K., Chiara Trabacchi, Federico Mazza, Dario Abramskiewh et David Wang. *Global Landscape of Climate Finance 2015.* Climate Policy Initiative, novembre 2015, mis à jour en septembre 2016. <https://climatepolicyinitiative.org/publication/global-landscape-of-climate-finance-2015/>.

Cambers, G., et T. Rabuatoka. « Placing People at the Forefront of Climate Resilience: GCCA Pacific Small Island States Project. » Présentation à la Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience de l'AMCC+, Bruxelles, Belgique, 12–14 septembre 2016.

Euronet Consortium. *Evaluation of the Global Climate Change Alliance (GCCA) Global Programme World-Wide, Final Report.* Euronet Consortium, 6 février 2015 ; révisé le 20 avril 2015. <https://europa.eu/capacity4dev/gcca-community/document/gcca-global-evaluation-report>.

Farrelly, M. « Putting Women First in Climate Change Adaptation: Chololo Ecovillage, a GCCA Project in Tanzania. » Présentation à la Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience de l'AMCC+, Bruxelles, Belgique, 12–14 septembre 2016.

Kit d'orientation de l'AMCC+. Alliance mondiale contre le changement climatique+, 2017.

Égalité des sexes et autonomisation des femmes : Changer la vie des filles et des femmes dans le contexte des relations extérieures de l'UE 2016–2020. Document de travail conjoint des services DTS (2015) 182 final. Commission européenne et Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, 2015.

Huyer, Sophia. *An Analysis of Progress in Gender Equality at COP 21.* CCAFS Info Note. CGIAR Research Program on Climate Change, Agriculture and Food Security, 2016.

Hemstock, S., et al. « Approches innovantes et efficaces pour l'adaptation au changement climatique et autres priorités à la suite de l'accord de la COP 21 via les systèmes formels d'EFTP. » Présentation à la Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience de l'AMCC+, Bruxelles, Belgique, 12–14 septembre 2016.

Igbokwe, K.N., E. Zziwa, W. Nalyongo et J. Kobusinge, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Ouganda. Présentation à la Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience de l'AMCC+, Bruxelles, Belgique, 12–14 septembre 2016.

Istituto Oikos. 'The Key Role of Donor-Supported Interventions in Designing Evidence-Based Adaptation Strategies: The Case of Rangelands in Arusha Region, Northern Tanzania.' Présentation à la Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience de l'AMCC+, Bruxelles, Belgique, 12–14 septembre 2016.

Sherpa, Nima Phuntsho, ministère de l'Agriculture et de la Forêt, Bhoutan. Présentation à la Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience de l'AMCC+, Bruxelles, Belgique, 12–14 septembre 2016.

Münchener Rückversicherungs-Gesellschaft. « Geo Risks Research. » Base de données NatCatSERVICE. <https://www.munichre.com/en/reinsurance/business/non-life/natcatservice/index.html>.

Savo, V., C. Morton, D. Lepofsky et K. Lertzman. Présentation à la Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience de l'AMCC+, Bruxelles, Belgique, 12–14 septembre 2016.

Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU). « Financing Local Adaptation through Performance-Based Grants. » Présentation à la Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience de l'AMCC+, Bruxelles, Belgique, 12–14 septembre 2016.

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). *Adaptation Finance Gap Report.* PNUE, mai 2016. <http://drustage.unep.org/adaptationgapreport/sites/unep.org/adaptationgapreport/files/documents/agr2016.pdf>.

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). *Aggregate Effect of the Intended Nationally Determined Contributions: An Update.* CCNUCC, mai 2016. http://unfccc.int/focus/indc_portal/items/9240.php.

Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR). « Risk-Management Solutions and Tools as a Response to the Adverse Effects of Climate Change: Lessons from the UN Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction. » Discours introductif du thème 4, Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience de l'AMCC+, Bruxelles, Belgique, 12–14 septembre 2016.

Xanthoulis, D. « Assistance technique au projet Alliance mondiale contre le changement climatique à Djibouti : Réponses au changement climatique dans les secteurs de l'énergie et de l'eau. » Présentation à la Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience de l'AMCC+, Bruxelles, Belgique, 12–14 septembre 2016.

CRÉDITS PHOTO

Tous les efforts ont été mis en œuvre pour retrouver les détenteurs des droits d'auteur. Toutefois, si des erreurs ou des omissions non intentionnelles vis-à-vis des détenteurs de ces droits ont été commises, nous nous en excusons et nous engageons, après en avoir été informés, à apporter les corrections nécessaires dans les éditions futures.

p 3 © GCCA+/Funnelweb Media; p 4 © Mirko Gamez Arias; p 6 © Community Forests Pemba; p 7 © European Union; p 8 © EU GCCA+/Funnelweb Media; p 13 © EU GCCA+/Funnelweb Media; p 16 © EU GCCA+/Funnelweb Media; p 22 © EU GCCA+/Funnelweb Media; p 23 © Joanna Martin; p 26 © Mirko Gamez Arias; p 28 © Gonzalo Guajardo, Epic Media; p 30 © Karma Jigme; p 31 Avec l'aimable autorisation de Tshering Tobgay; p 32 © Karma Jigme; p 33 © GCCA+/Funnelweb Media; p 41 © LoCAL-UNCDF/Nasser Alqatami, 2016; p 42 © LoCAL-UNCDF/N.Alqatami; p 43 © LoCAL-UNCDF/Nasser Alqatami; p 45 © Gonzalo Guajardo, Epic Media; p 46 © Gonzalo Guajardo, Epic Media; p 49 © Zach Melason; p 50 © Gonzalo Guajardo, Epic Media; p 52 © GCCA-TL – Camões, I.P./Miguel Malta; pg 54 © Mirko Gamez, pg 54 © GCCA-TL – Camões, I.P./Hugo Trindade; pg 57 © Mirko Gamez Arias.

À PROPOS DE L'AMCC+

L'Alliance mondiale contre le changement climatique plus (AMCC+) est une initiative phare de l'Union européenne qui aide les pays les plus vulnérables de la planète à répondre au changement climatique. Avec seulement quatre projets pilotes à ses débuts en 2007, elle est devenue une initiative majeure en matière climatique avec 61 programmes dans près de 50 pays.

L'initiative aide principalement les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays les moins avancés (PMA) à accroître leur résilience au changement climatique. L'AMCC+ soutient aussi ces pays dans la mise en œuvre de leurs engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris, de l'Agenda 2030 pour le développement durable et la proposition d'un nouveau consensus européen sur le développement.

Rejoignez notre communauté <https://europa.eu/capacity4dev/gcca-community>



www.gcca.eu | info@gcca.eu
www.ec.europa.eu/europeaid